

Guy Degrenne S.A.

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 15 412 128 €
Siège Social : Rue Guy Degrenne 14500 VIRE
RCS Caen B 342 100 120

Comptes Semestriels Consolidés au 30 septembre 2009

Comptes Annuels Consolidés

1	Etats financiers.....	5
1.1	ÉTAT DE SITUATION FINANCIERE A LA FIN DE LA PERIODE	5
1.1.1	ACTIF	5
1.1.2	PASSIF	5
1.2	COMPTE DE RESULTAT.....	6
1.3	ÉTAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	7
1.4	TABLEAUX DE FLUX DE TRESORERIE	7
1.5	TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	8
2	Principes et méthodes de consolidation.....	9
2.1	NOUVELLES NORMES PUBLIEES NON ENCORE ENTREES EN VIGUEUR OU NON APPLIQUEES PAR ANTICIPATION:	9
2.2	RECOURS A DES ESTIMATIONS.....	9
2.3	METHODES DE CONSOLIDATION	9
2.4	DATE D'ARRETE DES COMPTES	10
2.5	METHODE DE CONVERSION	10
2.5.1	Conversion des états financiers des sociétés étrangères	10
2.5.2	Traduction des opérations en devises	10
2.5.3	Taux de devises retenus.....	10
2.6	INSTRUMENTS DERIVES.....	11
2.7	COUVERTURE DES RISQUES DE CHANGE	11
2.8	APPLICATION DE LA NORME IFRS 7	11
2.9	PREMIERE APPLICATION DE LA NORME IFRIC 13	11
2.10	PREMIERE APPLICATION DE LA NORME IFRS 8	11
3	Principes de consolidation.....	12
3.1	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12
3.2	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12
3.3	TESTS DE DEPRECIATION DES ACTIFS IMMOBILISES	13
3.4	ACTIFS FINANCIERS ET TITRES MIS EN EQUIVALENCE	13
3.5	STOCKS.....	13
3.6	CREANCES D'EXPLOITATION	14
3.7	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	14
3.8	ACTIONS AUTO DETENUES.....	14
3.9	IMPOTS.....	14
3.10	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS.....	14
3.11	PROVISIONS.....	14
3.12	AVANTAGES AU PERSONNEL	15
3.12.1	Engagement de départ en retraite	15
3.12.2	Médailles du travail.....	15
3.13	COUVERTURE DES RISQUES DE TAUX D'INTERET	16
3.14	CONTRAT DE LOCATION FINANCEMENT	16
3.15	RESULTAT PAR ACTION DILUE	16
3.16	CLASSEMENT EN ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES/ ACTIVITES ABANDONNEES	16
4	Notes aux annexes des comptes consolidés	17
4.1	PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	17
4.2	ACTIF IMMOBILISE.....	18
4.2.1	Tests de dépréciation.....	18
4.2.2	Actifs incorporels	18
4.2.3	Actifs corporels.....	19

4.2.4	Investissements financiers.....	20
4.2.5	Titres mis en équivalence	20
4.2.6	Immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement	20
4.2.7	Synthèse de l'actif non courant à la clôture (hors impôts différés actifs).....	20
4.2.8	Principales acquisitions et cessions sur l'actif immobilisé.....	21
4.3	ANALYSE DES CAPITAUX PROPRES.....	21
4.3.1	Composition du capital social	21
4.3.2	Gestion des capitaux propres.....	21
4.3.3	Evolution du capital social	21
4.3.4	Opération sur capitaux propres.....	22
4.3.5	Capital Potentiel : Options d'achats et de souscription d'actions consenties aux salariés.	22
4.3.6	Capital Potentiel : Bons de souscription d'actions(.....	23
4.3.7	Nombre d'actions utilisées pour le calcul du résultat par action	23
4.3.8	Actions propres	23
	PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES.....	24
4.4.1	Provisions pour litiges sociaux et restructurations	24
4.4.2	Provisions pour litiges commerciaux	24
4.4.3	Autres provisions pour risques et charges	24
4.4.4	Droit individuel à la formation.....	24
4.4.5	Provision pour engagement au personnel:.....	24
4.5	ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS.....	26
4.5.1	Ventilation par nature et catégorie	26
•	Détail du poste Trésorerie et équivalents	26
•	Détail des Instruments financiers	26
•	Détail du poste Passifs financiers courants et non courants :.....	27
4.5.2	Ventilation par échéance	27
•	Passifs financiers courants et non courants:.....	28
4.6	AUTRES VARIATIONS DES AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS	28
4.6.1	Stocks	28
4.6.2	Créances et dettes courantes ou non courantes nettes	28
4.6.3	Variation de la dépréciation sur créances courantes.....	29
4.7	ANALYSE DES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	29
4.7.1	Détail des produits financiers	29
4.7.2	Détail du coût de l'endettement.....	29
4.7.3	Détail des autres produits financiers et des autres charges financières	29
4.8	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	29
4.9	IMPOT SUR LES RESULTATS.	29
4.9.1	Crédits d'impôts.	30
4.9.2	Impôts exigibles	30
4.9.3	Impôts différés	30
4.10	ENGAGEMENTS HORS BILAN	30
	Avals, cautions et garanties données.....	31
4.10.1	Nantissements des droits au bail	31
4.10.2	Cessions Dailly.....	31
4.10.3	Autres engagements hors bilan.....	31
4.11	VENTILATION DE L'EFFECTIF	31
4.12	RISQUES DE MARCHE.....	31
4.12.1	Risques de liquidité	32
4.12.2	Risques de change	33
4.12.3	Risques matières premières.....	33
4.12.4	Risques sur actions propres.....	33
4.13	PARTIES LIEES	33
4.13.1	Rémunération des membres du directoire	33
4.13.2	Préambule sur la description des relations entre les entités liées	34

4.13.3	Description des principales fonctions assumées par les parties liées	34
4.13.4	Description des transactions entre les parties liées.....	35
4.14	INFORMATION SECTORIELLE	36
4.14.1	Information sectorielle au 30 septembre 2009	36
4.14.2	Information sectorielle au 31 mars 2009 / 30 septembre 2008.....	37

1 ETATS FINANCIERS

1.1 *Etat de situation financière à la fin de la période*1.1.1 *Actif*

en k€	Cf. §	septembre-09	mars-09	septembre-08
ACTIF NON COURANT				
		51 552	52 779	54 333
Goodwill	4.2.2	2 341	2 341	2 341
Immobilisations incorporelles	4.2.2	33 678	33 763	33 807
Immobilisations corporelles	4.2.3	14 287	15 371	16 440
Actifs financiers	4.2.4	528	527	525
Titres mis en équivalence	4.2.5	500	561	508
Autres actifs d'impôts exigibles non courants	4.6			503
Impôts différés - Actif	4.9	218	216	209
ACTIF COURANT				
		42 282	46 522	56 422
Stocks	4.6	25 542	27 721	33 184
Créances commerciales	4.5	11 288	12 652	17 560
Autres actifs courants	4.6	4 137	3 988	4 080
Actifs d'impôts exigibles courants	4.9	387	837	605
Trésorerie et équivalents	4.5	793	1 078	730
Instruments financiers Actif		135	245	263
ACTIF DESTINES A ETRE CEDES OU ABANDONNES				
Actifs destinés à être cédés ou abandonnés				
TOTAL ACTIF		93 833	99 301	110 755

1.1.2 *Passif*

en k€	Cf §	Septembre 2009	Mars 2009	Septembre 2008
CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)				
		38 263	42 047	43 767
Capital social	4.3	15 412	15 412	15 412
Primes de fusion	4.3	30 414	30 414	30 414
Réserves groupe	4.3	-4 183	216	854
Résultat part du groupe	4.3	-3 380	-3 995	-2 913
INTERETS MINORITAIRES				
		-4	3	3
Intérêts minoritaires		-4	3	3
CAPITAUX PROPRES				
		38 259	42 050	43 770
PASSIFS NON COURANTS				
		6 007	6 725	7 512
Passifs d'impôts différés	4.9	0	0	0
Provisions non courantes	4.4	1 489	1 475	1 503
Passifs financiers non courants	4.5	4 102	4 786	5 496
Autres passifs non courant	4.6	416	464	513
PASSIFS COURANTS				
		49 567	50 526	59 473
Passifs financiers courants	4.5	24 305	26 246	28 753
Instruments financiers passifs		536	962	352
Provisions courantes	4.4	383	436	603
Dettes Commerciales	4.5	9 302	8 775	13 252
Passifs d'impôt exigible courant	4.9	0	16	24
Autres passifs courants	4.6	15 041	14 091	16 489
PASSIFS DESTINES A ETRE CEDES OU ABANDONNES				
Passifs destinés à être cédés ou abandonnés				
		0	0	0
TOTAL PASSIFS		55 574	57 251	66 985
		0	0	0
TOTAL BILAN		93 833	99 301	110 755

en k€	Cf. §	6 MOIS	12 MOIS	6 MOIS
		septembre-09 Résultat	mars-09 Résultat	septembre-08 Résultat
Chiffre d'affaires		36 952	93 515	45 405
Autres produits de l'activité		512	1 394	154
Produits opérationnels		37 464	94 909	45 559
Achats de l'exercice		-12 314	-34 272	-20 099
Variation des stocks et production stockée		-2 402	-2 877	2 003
Charges de personnel		-13 497	-30 887	-16 278
Autres charges d'exploitation		-8 524	-20 025	-9 773
Impôts et taxes		-868	-2 778	-1 384
Dotations nettes aux dépréciations sur actifs immobilisés		-2 155	-4 265	-2 102
Dotations nettes aux provisions		52	32	-24
Charges opérationnelles		-39 708	-95 073	-47 657
Résultat opérationnel courant		-2 244	-163	-2 098
Autres produits opérationnels	4.8	203	975	725
Autres charges opérationnelles	4.8	-854	-2 368	-869
Résultat opérationnel		-2 896	-1 556	-2 242
Autres produits financiers	4.7	3	106	59
Coûts de l'endettement financier brut	4.7	-627	-2 840	-1 411
Coût net de l'endettement financier		-624	-2 735	-1 352
Autres produits financiers (1)	4.7	650	1 561	457
Autres charges financières	4.7	-477	-2 155	-547
Résultat opérationnel et financier		-3 347	-4 885	-3 684
Quote part résultats des sociétés mises en équivalence		-10	72	8
Impôts sur les résultats	4.9	-22	815	760
Résultat net avant résultat activités cédées		-3 379	-3 998	-2 916
Résultat activités cédées		0	0	0
Résultat		-3 379	-3 998	-2 916
Intérêts minoritaires		-1	-3	-2
Résultat part du groupe		-3 379	-3 995	-2 913
Nombre moyen pondéré d'actions		3 853 032	3 853 032	3 853 031
Nombre moyen pondéré d'actions potentielles				164 600
Résultat groupe / action		-0,877	-1,038	-0,757
Résultat groupe dilué / action		-0,877	-1,038	-0,757
Résultat activités poursuivies / action		-0,877	-1,038	-0,757
Résultat activités poursuivies dilué / action		-0,877	-1,038	-0,757

- (1) La filiale hongroise a souscrit une dette en euros auprès d'un établissement financier en Hongrie. Conformément à la norme IAS 21, cette dette est convertie par la filiale hongroise en Forints, par référence aux taux de clôture. L'écart de change résultant de cette réévaluation est inscrit au poste « Produits financiers » à hauteur de 390 k€, compte tenu d'un taux de change favorable (1 € = 269,70 HUF) au 30 septembre 2009.

Dans le cadre de la consolidation des comptes de la filiale hongroise, les états financiers sont convertis en euros par référence au taux de clôture. L'écart résultant du différentiel de taux de change entre le taux à la clôture et le taux à l'ouverture de l'exercice, est inscrit au poste « Ecarts de conversion » dans les capitaux propres. Ainsi d'un point de vue économique, le produit financier constaté ne résulte pas en un gain de valeur pour les actionnaires, ce produit étant immédiatement compensé par une diminution des capitaux propres.

1.3

Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

en k€	6 MOIS		12 MOIS	6 MOIS
	septembre-09		mars-09	septembre-08
Résultat net	-	3 379	- 3 998	- 2 916
Ecart de conversion	-	6	250	261
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		100	- 411	123
Impôt				
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		94	- 161	384
Résultat net et gains et pertes comptabilisés en capitaux propres	-	3 285	- 4 159	- 2 532
Dont Part du Groupe	-	3 284	- 4 156	- 2 530
Dont Part des intérêts minoritaires	-	1	3	2

1.4

Tableaux de flux de trésorerie

	30/09/09	Mars 2009	30/09/08
	(6 mois)	(12 mois)	(6 mois)
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat des sociétés intégrées	-3 370	-4 070	-2 923
Dotations nettes aux Amortissements, dépréciations et provisions	2 235	4 083	1 920
Plus-values de cession	-55	-22	-26
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT (Avant neutralisation coût)	-1 190	-9	-1 029
Coût de l'endettement Financier Net	624	2 735	1 352
Charge/Produit d'impôts	22	-816	-760
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	-544	1 910	-437
Impôts versés	0	-16	-20
Variation du besoin en fonds de roulement	4 902	2 639	-516
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	4 358	4 533	-973
Flux de trésorerie liés aux op. investissements			
Acquisitions d'immobilisations	-1 046	-3 396	-2 031
Cessions d'immobilisations	92	174	165
Incidences des variations de périmètre	-17	0	0
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OP. D'INVEST.	-971	-3 222	-1 866
Flux de trésorerie liés aux op. financement			
Variation nette des dettes financières	-3 202	1 587	3 874
Intérêts financiers nets versés	-624	-2 735	-1 352
Variation instruments financiers	-103	130	38
Variation actions propres		-24	-9
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OP. DE FINANCT	-3 929	-1 041	2 551
Autres flux de trésorerie	0	-30	-20
VARIATION DE TRESORERIE	-541	240	-308
Trésorerie d'ouverture	1 078	969	969
Incidences des variations de cours de devises	256	-131	69
Trésorerie de clôture	793	1 078	730
VARIATION DES COMPTES DE TRESORERIE	-541	240	-308

Par convention, à l'occasion de chaque arrêté des comptes, la trésorerie active est présentée en « Trésorerie » et la trésorerie passive est présentée en « Dettes Financières ». En effet, conformément à la réglementation comptable, les financements courts termes servant à financer des éléments moyens/longs termes, sont traités comme des financements d'origine structurelle et sont donc enregistrés en « dettes financières ».

en k€	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Gains et Pertes comptabilisés directement en CP	Capitaux propres part groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31 Mars 2008 (15 mois)	15 412	30 414	4 369	-3 803	-65	46 327	5	46 331
Affectation du résultat 2008 conformément aux décisions de l'AGO par GD SA			-3 803	3 803		0	-2	-2
Résultat consolidé de l'exercice				-2 913		-2 913	-1	-2 914
Variation des écarts de conversion					261	261		261
Autres						0		0
Actions propres			-8			-8		-8
Instruments financiers					123	123		123
Divers Ajustements d'ouverture			-20			-20		-20
Situation au 30 septembre 2008 (6 mois)	15 412	30 414	538	-2 913	319	43 770	2	43 771
Affectation du résultat 2008 conformément aux décisions de l'AGO par GD SA							2	2
Résultat consolidé de l'exercice				-1 082		-1 082	-2	-1 084
Variation des écarts de conversion					-11	-11		-11
Autres								0
Actions propres			-15			-15		-15
Instruments financiers					-534	-534		-534
Divers Ajustements d'ouverture			-81			-81	2	-79
Situation au 31 mars 2009 (6 mois)	15 412	30 414	442	-3 995	-226	42 047	4	42 050
Affectation du résultat 2009 conformément aux décisions de l'AGO par GD SA			-3 995	3 995				0
Résultat consolidé de l'exercice				-3 379		-3 379	-1	-3 380
Variation des écarts de conversion					-6	-6		-6
Autres							-6	-6
Actions propres								0
Instruments financiers					100	100		100
Changement de méthode IFRIC 13			-356			-356		-356
Divers Ajustements d'ouverture			-143			-143		-143
Situation au 30 septembre 2009 (6 mois)	15 412	30 414	-4 052	-3 379	-132	38 263	-3	38 259

2 PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés au 30 septembre 2009 du groupe Guy Degrenne, sont établis en conformité avec le référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'UE dont l'application est obligatoire pour l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2005. Les comptes consolidés au 30 septembre 2009 ont été arrêtés par le Directoire du 30 novembre 2009 et soumis à l'examen du Conseil de Surveillance du 2 décembre 2009. Les comptes consolidés semestriels au 30 septembre 2009 sont établis conformément à la norme IAS 34 « Informations financières intermédiaires » qui permet de présenter une sélection de notes annexes. Ces comptes consolidés résumés doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2009.

Les premiers comptes établis par le groupe en conformité avec les normes IFRS l'ont été au 31 Décembre 2005 avec une date de transition au 1^{er} Janvier 2004.

Dans le cadre de la mise en œuvre des normes IFRS, la société a retenu les options suivantes :

- Regroupements d'entreprises (IFRS 3) : le Groupe a retenu l'option offerte par la norme IFRS 1 de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004.
- Juste valeur ou réévaluation utilisée comme coût présumé (IAS 16, 17, 38, 40) : l'option laissée au Groupe d'évaluer les immobilisations à leur juste valeur à la date de transition ou à une date antérieure n'a pas été retenue.
- Avantages du personnel : le Groupe a retenu l'option de comptabiliser tous les écarts actuariels sur engagements de retraite et médaille du travail au 1^{er} janvier 2004. Le groupe n'appliquera pas la méthode du corridor.
- Ecart de conversion (IAS 21) : le Groupe a retenu l'option de retraiter les écarts de conversion des filiales étrangères par une affectation en réserves au 1^{er} janvier 2004.
- Instruments financiers composés : le groupe ne dispose d'aucun instrument financier composé.

2.1 *Nouvelles normes publiées non encore entrées en vigueur ou non appliquées par anticipation:*

La société n'a pas appliqué par anticipation les nouvelles normes ou interprétations publiées suivantes, soit parce qu'elles ne sont pas encore entrées en vigueur, soit parce qu'elles ne s'appliquent pas à l'arrêté des comptes semestriels établi au 30 septembre 2009 :

- IFRS 3R, regroupement d'entreprise ;
- IFRIC 17, distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires (dividendes en nature) ;
- IFRIC 18, transferts d'actifs des clients.

Par ailleurs, la société ne dispose pas à la date d'arrêté des comptes d'informations connues ou pouvant être raisonnablement estimées concernant l'évolution de l'impact possible de l'application de ces nouvelles normes ou de ces nouvelles interprétations sur les états financiers du groupe au cours de la période de sa première application.

2.2 *Recours à des estimations*

La préparation des états financiers consolidés implique la prise en compte d'estimations et d'hypothèses par la direction du Groupe qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans les notes annexes. La direction du Groupe revoit ses estimations et ses hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique actuelle. En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans ses futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles. L'impact des changements d'estimations comptables est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes futures affectées.

Les principales estimations faites par la direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels, incorporels et Goodwill, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que des hypothèses retenues pour le calcul des impôts différés et des dérivés. Les principales hypothèses retenues par le Groupe sont détaillées dans chacun des paragraphes dédiés de l'annexe aux états financiers et notamment dans les notes suivantes :

- 4.1 Périmètre de consolidation ;
- 4.2 Actif immobilisé ;
- 4.4 Provisions courantes et non courantes
- 4.5 Actifs et Passifs financiers ;
- 4.9 Impôt sur les résultats ;
- 4.12 Risques de marché.

S'agissant en particulier des contentieux judiciaires initiés par ou contre Guy Degrenne, chaque dossier fait l'objet d'une revue individuelle, et les provisions sont le reflet de la meilleure appréciation du dossier qui peut conduire à enregistrer ou non une provision.

2.3 *Méthodes de consolidation*

Les comptes des filiales dont le groupe détient, à la date de l'arrêté des comptes ou de manière potentielle, directement ou indirectement, en droit ou en fait, le contrôle exclusif, sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale. Dans le cas où le groupe exerce une influence notable sur une société, cette dernière est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

La liste des sociétés consolidées est décrite au paragraphe 4.1 « Périmètre de consolidation ».

2.4 Date d'arrêté des comptes

La date de clôture des comptes consolidés annuels est fixée au 31 mars et la durée normale de l'exercice est de 12 mois. Il en est ainsi pour l'ensemble des sociétés consolidées. Les comptes consolidés semestriels sont arrêtés au 30 septembre pour l'intégralité des filiales.

2.5 Méthode de conversion

La devise utilisée pour l'établissement des comptes consolidés est l'euro.

2.5.1 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes de bilan des filiales sont arrêtés selon les règles comptables locales. Ils font l'objet si besoin est, de retraitements permettant de se mettre en conformité avec les principes comptables du groupe et convertis en euros au cours de clôture. Le cours de change officiel entre l'euro et ces devises, est celui arrêté au 30 septembre 2009 par la Banque de France. A titre d'exception, le cours de change retenu entre le baht thaïlandais et l'euro est celui arrêté au 30 septembre 2009 par la Bank of Thailand, afin de tenir compte des conséquences de la mise en place d'un contrôle des changes début 2007.

Les comptes de résultat de ces entités sont arrêtés en utilisant le cours moyen de la période.

Les écarts de conversion constatés par application de cette méthode sont inscrits :

- pour la part revenant à l'entreprise consolidante dans les capitaux propres, sur la ligne : « écarts de conversion »,
- et pour la part revenant aux tiers, au poste « intérêts minoritaires ».

Il convient de noter qu'aucune filiale n'est située dans un pays à forte inflation.

2.5.2 Traduction des opérations en devises

En application de la norme IAS21 « Effets des variations des cours de monnaies étrangères », les opérations en devises étrangères réalisées par les sociétés consolidées sont converties au cours des devises à la date des opérations. Les créances et dettes exprimées en devises sont réévaluées au cours de clôture à chaque arrêté, et les écarts de réévaluation sont inscrits à la rubrique « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion d'opérations ou créances et dettes intra-Groupe en devises étrangères, ou de leur élimination, sont enregistrés au compte de résultat.

2.5.3 Taux de devises retenus

- ✓ Cours moyen :

Cours moyen au 30 septembre 2009:

	USD	HUF	THB	SGD
1 EUR =	1,4	278,37	47,08	2,030746
1 DEV =	0,714285714	0,003592341	0,021240442	0,492429876

Cours moyen au 30 septembre 2008:

	USD	HUF	THB	SGD
1 EUR =	1,5307	241,869	50,2557	2,11625
1 DEV =	0,653295878	0,004134469	0,01989824	0,472533963

- ✓ Cours de clôture :

Cours clôture au 30 septembre 2009

	USD	HUF	THB	SGD
1 EUR =	1,4643	269,7	48,5864	2,0654
1 DEV =	0,682920167	0,003707824	0,020581891	0,484167716

Cours clôture au 30 septembre 2008

	USD	HUF	THB	SGD
1 EUR =	1,4303	242,83	48,5249	2,0439
1 DEV =	0,699154024	0,004118107	0,020607977	0,489260727

2.6 Instruments dérivés

Le Groupe négocie des instruments financiers dérivés dans le cadre de sa stratégie de couverture des risques de change et de taux d'intérêt. La mise en œuvre d'une comptabilité de couverture requiert, selon la norme IAS 39, de démontrer et documenter l'efficacité de la relation de la couverture lors de sa mise en place et tout au long de sa vie.

L'efficacité de la couverture sur le plan comptable est vérifiée par le rapport des variations de valeur du dérivé et du sous-jacent couvert, ce rapport devant rester dans une fourchette comprise entre 80 et 125 %.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture.

La valeur de marché est établie par référence à des données de marché et selon des modèles de valorisation communément utilisés ; cette valeur est confirmée dans le cas d'instruments complexes par des cotations d'établissements financiers tiers. Les instruments dérivés dont la maturité est supérieure à douze mois sont présentés en actifs et passifs non courants.

2.7 Couverture des risques de change

Lorsque des instruments dérivés sont affectés à la couverture d'opérations commerciales en devises, ceux-ci sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture ; la variation de valeur de marché de ces instruments dérivés est enregistrée :

- En résultat opérationnel courant pour la part efficace de la couverture des créances et dettes inscrites au bilan à la date de clôture ;
- En capitaux propres (réserves de réévaluation), pour la part efficace de la couverture de flux de trésorerie futurs, ce montant étant transféré en résultat opérationnel courant lors de la comptabilisation des créances et dettes objets de la couverture ;
- En résultat financier pour la part inefficace de la couverture.

Les variations de valeur liées aux points de terme des contrats à terme ainsi que la valeur temps dans le cadre des contrats d'options sont systématiquement considérées comme part inefficace.

Lorsque des instruments dérivés sont affectés à la couverture de situations nettes en devises de filiales consolidées, la variation de valeur de marché est inscrite en capitaux propres, en écarts de conversion, à hauteur de la part efficace, et en résultat financier pour la part inefficace.

2.8 Application de la Norme IFRS 7

Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 7, la plupart des informations demandées par la norme a été communiquée au titre des comptes semestriels au 30 septembre 2009 et des comptes 31 mars 2009.

2.9 Première application de la Norme IFRIC 13

Les points cadeau sont comptabilisés en tant qu'éléments identifiables de la transaction, séparément des autres éléments identifiables lors de la vente initiale. La juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre de la vente initiale est répartie entre les points cadeau et les autres éléments de la vente.

La contrepartie affectée aux points cadeau est évaluée par référence à leur juste valeur, c'est-à-dire au montant auquel les points cadeau pourraient être vendus séparément.

Si Guy Degrenne fournit elle-même les cadeaux, elle doit comptabiliser la contrepartie affectée aux points cadeau en produit lorsque les points cadeau sont échangés et qu'elle remplit son obligation de livrer les cadeaux. Le montant du produit comptabilisé sera basé sur le nombre de points cadeau qui ont été échangés contre des cadeaux, par rapport au nombre total d'unités dont l'échange était attendu.

Les impacts de la première mise en application sont les suivants :

	sept-09	mars-09			sept-08		
		Publié	Retraitement	Proforma	Publié	Retraitement	Proforma
Chiffres d'affaires	36 952	93 515	- 89	93 426	45 405	- 37	45 368
Produits Opérationnels	37 464	94 909	- 89	94 820	45 559	- 37	45 522
Dotations nettes aux provisions	52	32	63	95	- 24	33	9
Charges opérationnelles	- 39 708	- 95 073	63	- 95 010	- 47 655	33	- 47 622
Résultat opérationnel courant	- 2 244	- 163	- 26	- 189	- 2 096	- 4	- 2 100

	sept-09	mars-09			sept-08		
		Publié	Retraitement	Proforma	Publié	Retraitement	Proforma
Capitaux propres hors Résultat	41 643	46 042	- 330	45 712	46 680	- 330	46 350
Résultat (part du groupe)	- 3 380	- 3 995	- 26	- 4 021	- 2 913	- 4	- 2 917
Autres Passifs non courant	416	464	426	890	513	374	887
Provisions Courantes	383	436	- 70	366	603	- 40	563
Total Bilan	93 833	99 301		99 301	110 755		110 755

2.10 Première application de la Norme IFRS 8

La norme IFRS 8 est appliquée pour la première fois au titre des comptes semestriels au 30 septembre 2009. Son application est présentée à la note 4.14.

3.1 Immobilisations incorporelles

✓ Frais de recherche et développement :

Les frais de développement engagés entre la décision d'entrer dans le développement et la commercialisation de nouveaux produits sont comptabilisés en immobilisations incorporelles.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 38.45, les frais de développement sont comptabilisés à l'actif puis amortis en fonction de leur durée d'utilité. Les frais de recherche appliquée sont comptabilisés en charge. En cas de difficulté à distinguer la phase de recherche de la phase de développement, les dépenses sont constatées en charges conformément à la norme IAS 38.53. Tous les frais de recherche, d'étude ou de développement qui ne satisfont pas aux critères d'activation édictés par cette norme, sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les dépenses immobilisées englobent les coûts du personnel affectés aux projets, le coût des prototypes, ainsi que les frais de prestataires externes facturés au titre du projet. L'ensemble des temps est suivi de manière individuelle et précise par projet.

Chaque projet est décomposé en 5 phases : cahier des charges, étude et design, développement et prototype, industrialisation, puis lancement. Uniquement les deuxième et troisième phases sont susceptibles d'être immobilisables intégralement ou partiellement, à condition de respecter les conditions de la norme IAS 38 en vigueur.

✓ Marques et droits au bail :

Les principaux éléments des actifs incorporels sont constitués par la marque Guy Degrenne et les droits au bail des sociétés. Ces éléments satisfont à la définition d'une immobilisation incorporelle énoncée par la norme IAS 38.8-17 ainsi qu'aux critères de comptabilisation (IAS 38.21 à 38.23).

✓ Amortissements :

En règle générale, l'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition. Aucune valeur résiduelle n'a été retenue. La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée de chaque catégorie de bien, dont les principales sont :

- Logiciels : 1 à 3 ans
- Autres immobilisations incorporelles et frais de développement 3 ans

La marque Guy Degrenne constitue une immobilisation à durée d'utilité indéterminée.

Aucun amortissement n'est comptabilisé sur les droits au bail.

✓ Goodwill :

Le Goodwill est défini par la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il fait l'objet de tests de valeur au minimum annuel et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

3.2 Immobilisations corporelles

✓ Valeur nette

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les coûts d'emprunts sont exclus du coût des immobilisations. Aucune subvention d'équipement n'a été perçue au sein du groupe.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont supportés, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou de prolongation de la durée d'utilité du bien, alors immobilisés.

✓ Amortissements

En règle générale, l'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production. La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée de chaque catégorie de biens, dont les principales sont :

- Construction à usage industriel, commercial / structure : 20 ans
- Construction à usage industriel, commercial / composants : 6 à 10 ans
- Matériel de production et outillages 3 à 18 ans
- Matériel de transport et bureautique : 3 à 7 ans
- Agencements, installations, mobilier de bureau : 4 à 10 ans

3.3 Tests de dépréciation des actifs immobilisés

Conformément à la norme IAS 36 (« Dépréciation d'Actifs »), des tests de valorisation sont pratiqués pour les actifs immobilisés (y compris les actifs faisant l'objet d'un contrat de location financement) dès l'apparition d'indices de perte de valeur, examinés à chaque clôture et au moins une fois par an pour les Goodwills et la marque. Les indices de perte de valeur sont examinés dans l'ordre suivant :

- Capitalisation boursière du groupe, lorsqu'elle est durablement inférieure aux capitaux propres consolidés part du groupe ;
- Ecart substantiel de la rentabilité (EBITDA) par rapport à celle définie au plan pluriannuel.

Ces indices de perte de valeur font l'objet de l'appréciation suivante :

- Le critère de la capitalisation boursière est apprécié lors de la clôture annuelle des comptes mais n'est pas retenu lors de l'établissement des situations intermédiaires
- Le caractère substantiel de l'écart éventuel de la rentabilité est apprécié à chaque clôture annuelle, pour tenir compte de la forte saisonnalité du groupe, des perspectives de développement et des contrats d'ores et déjà enregistrés en portefeuille.

Compte tenu de la forte saisonnalité de l'activité du groupe, les indices de perte de valeur ne peuvent être analysés qu'au regard de l'activité de l'ensemble de l'exercice. Leur évolution, au titre d'une situation intermédiaire, n'est donc pas significative et représentative de l'activité. Dans ces conditions, aucun test de valeur n'est réalisé à l'occasion des arrêts de situations intermédiaires.

Pour ces tests, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie - UGT (UGT Commercial, UGT Industrie). La valeur recouvrable de ces unités est actualisée par référence à des flux futurs de trésorerie nets. Ces flux sont issus des plans à trois ans, cette durée pouvant être étendue lorsqu'il s'agit d'activités en cours de repositionnement stratégique. En outre, s'y ajoute une valeur terminale correspondant à la capitalisation à l'infini des flux de trésorerie générés par la dernière année du plan.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en diminution des actifs concernés et en résultat opérationnel courant de l'exercice.

Les données utilisées dans le cadre de la méthode des flux de trésorerie nets actualisés, proviennent des budgets annuels et plans pluriannuels établis par la direction après neutralisation des facteurs d'amélioration.

Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital, avant impôts, déterminé par l'entreprise.

3.4 Actifs financiers et titres mis en équivalence

Les actifs financiers sont constitués par :

- les prêts,
- les dépôts et cautionnements,
- les titres de participation non consolidés,
- ainsi que par les titres des sociétés mises en équivalence,

Les prêts, dépôts et cautionnements sont portés à l'actif pour leur juste valeur. Si le recouvrement de ces sommes revêt un caractère douteux, une dépréciation est constituée.

Le poste « Titres de participation dans des sociétés non consolidés » englobe les participations minoritaires que les filiales du groupe détiennent. Ces titres sont évalués à leur coût d'acquisition sous déduction éventuelle des dépréciations jugées nécessaires.

Le poste « Titres de sociétés mises en équivalence », comprend la quote-part de la société mère détenue dans les capitaux propres retraités (résultat compris) des dites sociétés. La part des capitaux propres à prendre en compte est déterminée sur la base du pourcentage de participation de l'entreprise détentrice.

3.5 Stocks

- ✓ Valorisation

Les stocks de matières premières et les stocks de produits négociés sont valorisés selon la méthode du « Premier Entré - Premier Sorti » (FIFO). Le coût de revient des produits achetés est calculé sur la base des factures d'achats, majoré des frais de transitaires, de douane et de transport le cas échéant. Les frais financiers ou de recherche et développement sont exclus de la valorisation des inventaires.

Les stocks de produits finis et encours de production sont évalués suivant la méthode du Prix de revient standard normatif FIFO. Lors de chaque clôture, une comparaison est établie entre les dépenses réelles et les standards. Les écarts ainsi déterminés sont réintégrés dans les stocks en fonction de leur montant et de leur nature dès qu'ils sont significatifs. Une correction de stocks peut être effectuée en fonction de l'écart ainsi mesuré.

- ✓ Dépréciation

La dépréciation des stocks de produits finis est calculée sur des bases compatibles avec la notion de valeur nette de réalisation prévues par les IAS. La dépréciation unitaire est calculée en fonction des critères suivants :

- Détermination d'un stock à risque : écart entre la quantité en stock réel et le besoin calculé tant en fonction des ventes passées que des prévisions de ventes;
- Détermination de la dépréciation unitaire : comparaison entre le Prix de Revient Standard FIFO et la Valeur Nette de Réalisation.

Pour les articles autres que les produits finis, la valeur nette de réalisation est estimée en fonction des règles suivantes :

- Matières premières : 100% de décote si la matière première n'entre dans la fabrication d'aucun produit au catalogue ;
- Emballages : 75% de décote si l'emballage n'entre dans la fabrication d'aucun produit au catalogue ;
- En-cours de production et chromos : 75% de décote si les en-cours ou les chromos entrent exclusivement dans la production d'articles sortis du catalogue ; 10% s'ils entrent exclusivement dans la production d'articles au catalogue.

3.6 Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation sont valorisées à leur juste valeur considérée à la valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de recouvrement est inférieure à la valeur nominale.

Suivant le principe de prudence, le groupe fait appel aux services des organismes SFAC (clients en France) et COFACE (clients à l'exportation).

3.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie se décompose en soldes bancaires et en placements offrant une grande liquidité, dont la date d'échéance est généralement inférieure à trois mois lors de leur acquisition.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur juste valeur.

3.8 Actions auto détenues

Les actions auto détenues par Guy Degrenne SA sont affectées aux programmes de rachat successifs, autorisés par les différentes Assemblées Générales et visés par l'Autorité des Marchés Financiers. Les objectifs de ces programmes de rachat sont principalement :

- l'achat et la vente d'actions Guy Degrenne en vue de la régularisation du cours de l'action Guy Degrenne, par l'intervention d'un prestataire dans le cadre du contrat de liquidité établi conformément à la Charte AFEI,
- l'attribution potentielle d'options d'achat d'actions aux salariés du groupe.

En application des normes IFRS, elles sont enregistrées en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-value de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

3.9 Impôts

Les filiales françaises détenues à plus de 95 % sont intégrées fiscalement avec la société mère Guy Degrenne SA.

Les impôts différés correspondent aux :

- différences temporelles (déficits reportables, marque...)
- retraitements des provisions réglementées figurant dans les comptes sociaux des filiales consolidées, provisions non déductibles,
- autres retraitements de consolidation (profit sur stocks, écriture d'homogénéisation, ...).

Les impositions différées comptabilisées sur les exercices antérieurs, si elles subsistent, sont corrigées au dernier taux d'imposition connu.

Le groupe constate les actifs d'impôts différés à hauteur des passifs d'impôts différés.

Pour la part des actifs d'impôts différés excédant les passifs d'impôts différés, ceux-ci sont activés dès lors que des signes de retour à la profitabilité :

- sont enregistrés sur plusieurs exercices consécutifs,
- confortés par les résultats prévisionnels établis dans le cadre du Business Plan,
- et confirmés par les résultats constatés sur les premiers mois suivants l'arrêté comptable.

Conformément aux dispositions des normes IAS 12 et IAS 20, Guy Degrenne présente les crédits d'impôt liés aux activités de recherche & développement en « autres produits », afin d'assurer une meilleure lisibilité économique du compte de résultat.

3.10 Subventions d'investissements

Conformément aux textes en vigueur, les subventions d'investissements, lorsqu'elles existent, sont présentées dans les produits constatés d'avance.

3.11 Provisions

En fonction des informations disponibles à la date de clôture des comptes, la société estime et traduit dans ses comptes annuels les obligations actuelles identifiées, notamment par le biais des provisions pour risques et charges, en application de la norme IAS 37.

3.12 Avantages au personnel

3.12.1 Engagement de départ en retraite

Les engagements en matière de retraite pour les salariés des sociétés françaises sont provisionnés en fonction du nombre d'années de présence dans l'entreprise à la date d'arrêt. Ces engagements sont calculés individuellement pour l'ensemble des salariés et sont évalués en tenant compte des critères suivants :

- Les conventions collectives applicables aux différentes sociétés ;
- Taux d'actualisation selon la courbe de taux fournis par l'Institut des Actuaire à la date des calculs, majoré d'un spread de 1,60 ;
- Catégories socio- professionnelles

Corresp / Cat	Fonction
1	Métal cadres
2	Métal Vente
3	Métal cadre assim
4	Métal ETAM
5	Métal démo
7	Métal VRP
8	Métal Ouvrier
12	apprentis
21	Céram Cadre
22	Céram NC
23	Comm C
24	Comm NC

- Taux de rotation :

	1	2	3	4	5	7	8	12	21	22	23	24
30 ans et moins	16,5%	16,5%	16,5%	8,0%	23,5%	16,5%	8,0%	8,0%	4,0%	4,0%	15,0%	15,0%
de 31 à 40	12,0%	12,0%	12,0%	8,0%	23,5%	12,0%	8,0%	8,0%	4,0%	4,0%	10,0%	10,0%
de 41 à 50	8,0%	8,0%	8,0%	6,4%	23,5%	8,0%	6,0%	6,0%	4,0%	4,0%	8,0%	8,0%
51 ans et plus	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	23,5%	5,0%	3,0%	3,0%	4,0%	4,0%	4,0%	4,0%

- Taux d'augmentation des salaires :

	1	2	3	4	5	7	8	12	21	22	23	24
30 ans et moins	4,0%	4,0%	4,0%	2,9%	2,9%	4,0%	2,9%	2,9%	2,9%	2,9%	2,9%	2,9%
de 31 à 40	3,0%	3,0%	3,0%	2,6%	2,6%	3,0%	2,6%	2,6%	2,6%	2,6%	2,6%	2,6%
de 41 à 50	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%	2,4%	2,4%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%
51 ans et plus	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%

- Age de départ en retraite :

- 61 ans pour les non-cadres d'usine
- 63 ans pour les cadres d'usine
- 65 ans pour les non-cadres du bureau hors usine
- 65 ans pour les cadres hors usines

Le groupe Guy Degrenne met en œuvre une politique de Gestion des Ressources Humaines visant à encourager le départ retardé de certaines catégories de personnels, en particulier les seniors. Les mesures mises en œuvre sont décrites au paragraphe 4.4 de l'annexe et reposent sur l'hypothèse de départ volontaire des salariés à la retraite aux âges précités.

- Probabilité de survie selon les statistiques INSEE Homme et Femme.

3.12.2 Médailles du travail

En application de la norme IAS 19, une provision a été constituée au titre des gratifications allouées à l'occasion de l'octroi de la médaille du travail, en fonction du nombre d'années d'ancienneté dans l'entreprise.

La provision est calculée en retenant les mêmes critères que ceux énoncés ci-dessus au paragraphe 3.12.1 « Engagements de départ en retraite ».

3.13 Couverture des risques de taux d'intérêt

Les dettes bancaires du groupe sont principalement constituées de financements à taux variable.

Le risque de taux en résultant est apprécié et couvert sous le contrôle de la société mère dans le respect des règles de prudence et en fonction des anticipations de marché.

3.14 Contrat de location financement

Les actifs financés par contrats de location financement sont immobilisés sur la base de la valeur actuelle des loyers futurs ou sur la base de leur valeur de marché si celle-ci est inférieure. Une fois les actifs ainsi financés sont immobilisés, ils font l'objet d'un amortissement sur la durée d'utilisation du bien.

3.15 Résultat par action dilué

Le résultat net par action dilué est calculé en rapportant le résultat net – part du Groupe au nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, en complément de l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante qu'ils soient émis par celle-ci ou par l'une de ses filiales, dès lors que ces instruments donnant un accès différé au capital ne sont pas « out of the money ».

La dilution est déterminée instrument par instrument selon les conditions suivantes :

- Lorsque les fonds correspondant à la création potentielle d'actions sont recueillis dès la date d'émission des instruments dilutifs (cas des obligations convertibles), le numérateur est égal au résultat net avant dilution augmenté des économies de frais financiers réalisées en cas de conversion pour leur montant net d'impôt ;
- Lorsque les fonds sont recueillis lors de l'exercice des droits (cas des options de souscription), la dilution rattachée aux options est déterminée selon la méthode du rachat d'actions (nombre théorique d'actions rachetées au prix du marché à partir des fonds recueillis lors de l'exercice).

3.16 Classement en actifs destinés à être cédés/ Activités abandonnées

Les actifs non courants, ou groupe d'actifs et de passifs directement liés, sont considérés comme destinés à être cédés si leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe d'actifs) doit être destiné à être cédé de manière immédiate ou sa vente doit être hautement probable. Les actifs non courants (ou groupe d'actifs) destinés à être cédés sont évalués et comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des frais de cession. Ces actifs cessent d'être amortis à compter de leur qualification en actifs (ou groupe d'actifs) destinés à être cédés. Ils sont présentés sur une ligne séparée au bilan du Groupe, sans retraitement des périodes antérieures. Une activité arrêtée, cédée ou en cours de cession est définie comme une composante d'une entité ayant des flux de trésorerie indépendants du reste de l'entité et qui représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte. Le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat, « Activités abandonnées ».

4.1 **Périmètre de consolidation**

Dénominations sociales	% Intérêts 30/09/2009	% Intérêts 30/09/2008	Mode d'intégration
GUY DEGRENNE S.A.	100%	100%	
Filiales françaises			
USINE J.SIMON N° Siren : 552820060 Route d'Aunay - 14500 Vire - France	100%	100%	Intégration globale Sans activité
DISTRIBUTION GUY DEGRENNE N° Siren : 331689786 Route d'Aunay - 14500 Vire - France	100%	100%	Intégration globale
PORCELAINES GUY DEGRENNE N° Siren : 329286892 Rue Beausoleil - 87260 Pierre Buffière - France	100%	100%	Intégration globale
GUY DEGRENNE INDUSTRIE N° Siren : 430020453 Route d'Aunay - 14500 Vire - France	100%	100%	Intégration globale
BOUTIQUES GD N° Siren : 412477994 Route d'Aunay - 14500 Vire - France	100%	100%	Intégration globale
Filiales étrangères			
SIAM TABLEWARE (THAÏLANDE) N° Siren : 277006586 664 Moo 4, Bangpoo Industrial estate, Sukhumvit Road, T Praekasa Meung Samutrakam - 10280 - Thailand	100%	100%	Intégration globale
ALFÖLD PORCELAN (HONGRIE) N° Siren : 06-10-000024 Erzébeti út 7. - 6800 Hodmezővázarhely - Hongrie	100%	100%	Intégration globale
GUY DEGRENNE BELGIUM N° Siren : 466773205 Bovenberg 124 - 1150 Wuwe Saint Pierre - Belgique	100%	100%	Intégration globale
GUY DEGRENNE TRADING SINGAPOUR N° Siren : 199906562E 20 Raffles Place, 09-01 Ocean Towers - Singapour 048620		50,99%	Société liquidée
GUY DEGRENNE ITALIA (1) N° Siren : 3690940964 Via Zaccaria 1 - 20122 Milano - Italie	99,3%	99,3%	Société en liquidation
GUY DEGRENNE ESPANA (1) N° Siren : B-83077222 Calle Fernando El Santo 27 - 28010 Madrid - Espagne	100%	100%	Société en liquidation
TABLE DE FRANCE NORTH AMERICA (USA) N° Siren : 13-3953778 390 Geroge street, suite 407 - New Brunswick, NJ 08901	50%	50%	Mise en équivalence depuis 2007

(1) S'agissant des filiales espagnole et italienne du groupe, le Directoire avait pris la décision dès l'exercice précédent de faire cesser l'activité des ces deux entités, sans toutefois remettre en cause la poursuite des activités commerciales du groupe sur leurs territoires respectifs.

4.2 Actif Immobilisé

4.2.1 Tests de dépréciation

Malgré un environnement économique et financier incertain pesant sur le volume d'affaires du groupe, l'entreprise montre une bonne résistance sur son activité de commerce spécialisé portée par les valeurs refuge de la marque, tandis que la décroissance de l'activité CHR semble avoir atteint son plus bas niveau à la date d'arrêt des comptes intermédiaires au 30 septembre 2009.

En outre, compte tenu de la forte saisonnalité de l'activité du groupe, les indices de perte de valeur ne peuvent être analysés qu'au regard de l'activité de l'ensemble de l'exercice. Leur évolution, au titre d'une situation semestrielle, n'est donc pas significative et représentative de l'activité.

Dans ces conditions, le Directoire n'a procédé à aucun test de valeur sur les actifs incorporels et corporels du groupe au titre de l'arrêt des comptes intermédiaires au 30 septembre 2009.

4.2.2 Actifs incorporels

- ✓ Suivi des Goodwills (en valeur nette)

en k€	Sept 2009	Mars 2009	Sept 2008
Distribution Guy Degrenne	1431	1431	1431
Boutiques GD	910	910	910
Total	2 341	2 341	2 341

Les Goodwills ci-dessus sont constatés au sein de Guy Degrenne S.A. au titre de chacun des actifs définis ci-dessus, à l'exception de Boutiques GD.

- ✓ Suivi des frais R&D

	31/03/2009	Augmentation	Diminution	Virt poste à poste	30/09/2009
Frais de R&D	2 210			414	2 624
Amort frais de R&D	1 350	322			1 672
VNC Frais R&D	860	-322		414	952
Frais de R&D en cours à N-1	655		-62	-349	244
Frais de R&D de l'exercice		166		-65	101
Frais de R&D en cours	655	166	-62	-414	345
TOTAL ACTIVE	1 515	-156	-62		1 297

- ✓ Valeur brute des immobilisations incorporelles

en k€	Goodwill	Droits de propriété intellectuelle et concessions	Autres immobilisations incorp.	Avances et immobilisations encours	Total immo. Incorporelles
Solde de clôture 31/03/2008	5 072	42 447	3	897	48 419
Acquisitions		164	24	563	751
Transfert compte à compte		469		-469	0
Cessions		-126		-14	-140
Ecart conversion		-18			-18
Solde de clôture 31/03/2009	5 072	42 936	27	977	49 011
Acquisitions		82		319	401
Transfert compte à compte		427		-427	0
Cessions		-63			-63
Ecart conversion		14	-2		12
Solde de clôture 30/09/2009	5 072	43 396	25	869	49 361
Dont :					
Marque Guy Degrenne		29 311			
Droit au bail		6 368			

✓ Dépréciation des immobilisations incorporelles

en k€	Amortissements				Dépréciations				Total dépr.
	Good-will	Droits de propriété intellectuelle et concessions	Autres immo. incorp.	Total	Good-will	Droits de propriété intellectuelle, concessions et fonds de commerce	Autres immo. Incorp.	Total	
Solde 31/03/2008	2 731	2 834	2	5 567		6 524		6 524	12 091
Dotations		955		955					955
Reprise		-118		-118					-118
Ecart conversion		-21		-21					-21
Solde 31/03/2009	2 731	3 650	2	6 383		6 524		6 524	12 907
Dotations		484		484					484
Reprise		-63		-63					-63
Ecart conversion		14		14					14
Solde 30/09/2009	2 731	4 085	2	6 818		6 524		6 524	13 342
Dont :									
Marque Guy Degrenne						5 210			

4.2.3 Actifs corporels

✓ Valeurs brutes des immobilisations corporelles

en k€	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations corporelles	Avances et immobilisations en cours	Total immobilisations corporelles
Acquisitions		1 034	1 365	200	19	2 618
Transfert cpt à cpt		1 648	401		-2 048	0
Cessions	-2	-11	-929	-121	-29	-1 092
Ecart conversion	16	-21	-758	-96	-7	-866
Solde de clôture 31/03/2009	1 207	9 639	42 982	7 420	313	61 561
Acquisitions			353	25	263	641
Transfert cpt à cpt		1	131		-132	0
Cessions			-478	-55		-533
Ecart conversion	-12	16	577	73	6	660
Solde de clôture 30/09/2009	1 195	9 656	43 564	7 463	450	62 330

✓ Dépréciation des immobilisations corporelles

en k€	Amortissements					Dépréciations					Total dépr.
	Terrains	Construction	Installations techniques	Autres immo. corporelles	Total	Terrains	Construction	Installations techniques	Autres immo. Corporelles	Total	
Solde 31/03/2008	47	3 383	30 970	5 393	39 793	75	305	4 186	85	4 651	44 443
Dotations		721	2 103	728	3 551			-6		-6	3 545
Reprises	-2	-10	-831	-131	-974			-9		-9	-982
Ecart conversion		-11	-544	-94	-649			-168		-168	-817
Solde 31/03/2009	45	4 082	31 698	5 895	41 721	75	305	4 004	85	4 468	46 190
Dotations	183	262	977	323	1 745						1 745
Reprises			-447	-55	-502						-502
Ecart conversion		7	405	72	484			127		127	611
Solde 30/09/2009	228	4 351	32 634	6 235	43 448	75	305	4 131	85	4 595	48 043

4.2.4 Investissements financiers

✓ Valeur brute des actifs financiers

en k€	Titres de participation	Autres titres immobilisés	Prêts	Autres immo financiers	Total Actifs Financiers
Solde 31/03/2008		0	15	512	526
Acquisitions				31	31
Cessions			-4	-25	-29
Ecart conversion			-2		-2
Solde 31/03/2009		0	10	518	527
Acquisitions				6	6
Cessions			-2	-3	-5
Ecart conversion			1		1
Solde 30/09/2009		0	9	520	529

Le poste « Autres immobilisations financières » est constitué pour l'essentiel des dépôts de garanties sur loyers.

✓ Dépréciation des actifs financiers

Aucune dépréciation des actifs financiers n'a été comptabilisée depuis les comptes clos au 31 mars 2007.

4.2.5 Titres mis en équivalence

en k€	Titres mis en équivalence
Solde 31/03/2008	474
Résultat de l'exercice	72
Correction d'ouverture	-66
Ecart de conversion	81
Solde 31/03/2009	561
Résultat de l'exercice	-10
Ecart de conversion	-51
Solde 30/09/2009	500

4.2.6 Immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement

en k€	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Solde 31/03/2008	5 231	1 704	3 527
Acquisitions / Dotations	1 406	319	1 087
Solde 31/03/2009	6 637	2 023	4 614
Acquisitions / Dotations	93	265	-171
Solde 30/09/2009	6 730	2 288	4 442

4.2.7 Synthèse de l'actif non courant à la clôture (hors impôts différés actifs)

en k€	Goodwill	Incorporelles	Corporelles	Financières	Titres mis en équivalence	Total
Valeurs brutes	5 072	44 289	62 330	528	500	112 719
Dépréciation	-	2 731	-	10 611	-	61 385
Valeurs nettes	2 341	33 678	14 287	528	500	51 333

4.2.8 Principales acquisitions et cessions sur l'actif immobilisé

Les acquisitions de l'exercice s'analysent de la manière suivante :

en k€	Incorporelles	Corporelles	Financières
Investissements commerciaux			1
Aménagement des points de vente			1
Mobiliers de présentation			
Autres			
Equipements informatiques			
Développements produits	166	140	
Frais de développement de nouveaux modèles	166		
Outillages nouveaux modèles + remplacement ancien outillages			140
Investissements industriels			493
Autres aménagements immobiliers			7
Equipements industriels			486
Sprinklage			
Investissements informatiques	219	7	
Autres	16		6
Total des investissements au 30 septembre 2009	401	641	6

Les cessions s'analysent de la manière suivante :

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Incorporelles	63	63	
Corporelles	533	502	31
Financières	5		5
	601	565	36

au 30 septembre 2009

en k€	Incorporelles	Corporelles	Financières
Désinvestissements commerciaux			
Aménagements magasins		10	
Désinvestissements industriels		21	
Autres cessions			5
Total des cessions en valeur nette comptable		31	5

4.3 Analyse des capitaux propres

4.3.1 Composition du capital social

Le capital social est fixé à 15 412 128 €, divisé en 3 853 032 actions d'une valeur de 4€ chacune. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Conformément à l'article 11.4 des statuts, les actions inscrites depuis 4 ans au moins au nom d'un même actionnaire, bénéficient d'un droit de vote double.

4.3.2 Gestion des capitaux propres

Dans le cadre de la gestion de ses capitaux propres, et dans le cadre du plan de refondation et de relance du groupe, initié dès l'issue de l'exercice 2004, la société a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation et de maintenir une structure de capital destinée à en optimiser le coût. Pour atteindre cet objectif, la société a notamment mis en œuvre plusieurs moyens : augmentation du capital, cession d'actifs non stratégiques.

C'est dans ce même esprit de gestion des capitaux propres que le groupe a annoncé au marché la réalisation au cours du premier semestre 2009-2010, d'une augmentation des capitaux propres du groupe, par émission d'une ORA, dans les conditions définies au paragraphe 4.3.4 ci-après.

4.3.3 Evolution du capital social

	en €	en nombre d'actions	Valeur nominale
Situation au 31 mars 2008	15 412 128	3 853 032	4
Situation au 31 mars 2009	15 412 128	3 853 032	4
Situation au 30 septembre 2009	15 412 128	3 853 032	4

4.3.4 Opération sur capitaux propres

Lors de sa séance en date du 1er septembre 2009, en vertu de la délégation de l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société du 1er septembre 2009 au titre de la résolution n°8 et après accord du conseil de surveillance en date du 1er septembre 2009, le Directoire a décidé de procéder à une émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires à titre irréductible et réductible, d'ORA, pour un montant nominal total de 10 582 995 euros représenté par 2 568 688 ORA, sous condition de levée des conditions suspensives à l'octroi de la garantie de bonne fin à hauteur de 5 millions d'euros maximum de la société SOPARCIF, c'est-à-dire :

- la réception des engagements de souscription sollicités auprès des actionnaires titulaires de comptes courant pour un montant minimum de 5 millions d'euros, celui-ci intégrant la conversion des comptes courants, des intérêts échus et, le cas échéant l'exercice des DPS au-delà des montants de ces comptes courants ;
- la cession des droits préférentiels de souscription non utilisés des titulaires de compte courants qui ne souscriraient pas à l'ORA pour la totalité de leurs droits préférentiels de souscription, à la société SOPARCIF pour un montant de 0.01 euro par bloc de droits cédés ;
- la remise à la société Guy Degrenne de lettres d'engagement irrévocables de participation par LCL, CIC, Société Générale et OSEO à l'opération de restructuration de la dette financière du groupe suivant le schéma exposé en annexe aux présentes ;
- l'obtention du visa de l'AMF sur la présente émission.

Le 14 octobre 2009, la société Guy Degrenne a reçu de Soparcif un courrier, confirmant la réception de l'ensemble des documents susvisés et l'octroi de sa garantie de bonne fin à hauteur de 5 millions d'euros maximum à l'émission d'ORA par la société Guy Degrenne pour un montant nominal total de 10 582 995 euros représenté par 2 568 688 ORA dès l'obtention du visa de l'AMF.

Lors de sa séance du 14 octobre 2009, le Directoire a ainsi constaté la confirmation par Soparcif de l'octroi de ladite garantie dès l'obtention du visa de l'AMF permettant la réalisation de l'émission d'ORA dans les conditions décidées par le Directoire en date du 1er septembre 2009.

Lors de sa séance du 19 octobre 2009, le Directoire a décidé, dans ces conditions, de fixer la période de souscription de ladite émission du 23 octobre 2009 au 4 novembre 2009.

4.3.5 Capital Potentiel : Options d'achats et de souscription d'actions consenties aux salariés.

Le plan d'attribution des options de souscription d'actions approuvé par l'assemblée générale des actionnaires du 2 mai 2005 revêtait les caractéristiques suivantes :

Date de l'AGE	02-mai-05
Date du Conseil / Directoire	14-juin-05
Nombre total Options	196 000
Nombre SOP au profit des membres du conseil de surveillance	0
Nombre de dirigeants concernés	3
Point de départ d'exercice des SOP	14-juin-05
Prix de souscription	7,65 €
Décote	Le prix d'exercice est fixé à 95% de la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de bourse précédant la date d'attribution
Modalités d'exercice des SOP	Exercibles dès le 14/06/05 jusqu'au 12 juin 2009
Nombre de SOP attribuées	98 000 au 31 mars 2009
Nombre de SOP radiées	84 600
Nombre de SOP exercées entre le 1 ^{er} janvier 2007 et le 30 juin 2007	6 000
Nombre de SOP exercées antérieurement au 1 ^{er} janvier 2007	
Délai Fiscal	14-juin-05
Date échéance du plan	12-juin-09

Aucune SOP n'a été attribuée ni exercée depuis la date de clôture des comptes annuels au 31 mars 2009. Le plan étant caduque depuis le 12 juin 2009, il n'existe plus de capital potentiel ressortant du régime des options de souscription d'actions à la date d'arrêt des comptes intermédiaires au 30 septembre 2009.

4.3.6 Capital Potentiel : Bons de souscription d'actions

L'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2006 a autorisé un programme d'attribution de 350 000 bons de souscription d'actions destiné à fidéliser et motiver le management.

Ces bons de souscriptions d'actions sont exerçables :

- avant le 30 septembre 2010,
- en échange d'une action par bon au prix d'exercice de 7,45 €
- dans le cours normal de l'entreprise, sous les conditions cumulatives suivantes :
 - capitaux propres à la date d'exercice au moins égaux à ceux du 31 décembre 2005 (après neutralisation des augmentations de capital et versement d'éventuels dividendes),
 - chiffre d'affaires des 12 mois précédant la date d'exercice supérieur de 20 % à celui de deux ans plus tôt (exercice partiel entre 15 et 20 %),
 - cash-flow de l'activité des 24 derniers mois supérieur à 18 M€ (exercice partiel entre 15 et 18 M€),
- en cas d'offre publique sur le capital de Guy Degrenne, approuvée par le Conseil de Surveillance,
- Décote, relative au prix d'acquisition des actions : le prix d'exercice est fixé à 95% de la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de bourse précédant la date d'attribution.

Au 30 septembre 2009, il reste 166 000 bons de souscriptions attribués.

Il est précisé que la date d'attribution de ces bons de souscription d'actions sont liées à la date de réunion du Directoire attribuant individuellement les options aux salariés du groupe, ou à un mandataire de la maison mère du groupe, dès lors que pour ces dernières attribution, l'autorisation du comité des rémunérations ait été donnée préalablement.

4.3.7 Nombre d'actions utilisées pour le calcul du résultat par action

	30/09/2009	31/03/2009
Nombre d'actions	3 853 032	3 853 032
Nombre actions / Stock options*		
Nombre actions / BSA*		
TOTAL	3 853 032	3 853 032

* Les options de souscriptions étant intégralement caduques à la date d'arrêté des comptes, et les bons de souscription d'actions étant « out of the money » à la même date, le nombre d'actions utilisées pour le calcul du résultat par actions est celui des actions composant le capital au 30 septembre 2009, soit 3 853 032.

4.3.8 Actions propres

Au 30 septembre 2009, la société détient 12 721 actions qui représentent environ 0.33% des 3 853 032 actions composant le capital social de la société.

✓ Opérations effectuées en application des articles L 225-208 et L 225-209 du Code de Commerce :

Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice	6 929 actions
Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice	9 577 actions
Valeur nominale des actions inscrites au nom de l'exercice	4 euros

✓ Motifs des acquisitions effectuées au cours de l'exercice :

Au cours de l'année, les acquisitions d'actions Guy Degrenne avaient pour objectif la régulation du cours de l'action Guy Degrenne, dans le cadre du contrat AFEI en cours avec la société ODDOMIDCAP.

✓ Motifs des cessions effectuées au cours de l'exercice :

9 577 actions ont été cédées sur le marché au prix unitaire moyen de 2,37 euros.

4.4 Provisions courantes et non courantes

(en k€)	Provision pour litiges sociaux et restructurations	provision pour litiges commerciaux	autres provisions	Provision pour risques fiscaux	Total provisions courantes	Provisions engagement au personnel	Total provisions non courantes
Solde 31/03/2008	644	56	187	1	888	1 476	1 476
Reclassification							
Dotation	114		290		404	38	38
Reprise utilisée	-582	-17	-187	-1	-787	-39	-39
Reprise non utilisée	-35				-35		
Ecart conversion			-34		-34		
Solde 31/03/2009	141	39	256	0	436	1 475	1 475
Reclassification		-1		1			
Dotation	60	12	87		159	25	25
Reprise utilisée	-9	-6	-148		-163	-10	-10
Changement méthode de consolidation			-74		-74		
Ecart conversion	0		24		24		
Solde 30/09/2009	192	44	145	1	383	1 489	1 489

4.4.1 Provisions pour litiges sociaux et restructurations

Une provision pour litiges sociaux a été constituée à hauteur de 60k€ tandis que 9k€ de provisions antérieures faisaient l'objet de reprises utilisées.

4.4.2 Provisions pour litiges commerciaux

Les reprises se sont élevées à 6k€, correspondant à l'extinction d'un contentieux en propriété intellectuelle, clos par l'acquisition légitime des droits par Guy Degrenne.

Les dotations se montent à 12k€ dans le cadre d'un contentieux initié par un ancien agent commercial du groupe, réclamant la somme totale de 838k€ suite à la résiliation de son contrat, alors même que ledit agent a sciemment violé son obligation contractuelle de non-concurrence.

4.4.3 Autres provisions pour risques et charges

Les principales variations proviennent :

- d'une annulation de la provision constituée au 31 mars 2009 couvrant les droits acquis par les porteurs de carte de fidélité suite à la mise en application de la norme IFRIC 13, soit 74 k€
- d'une reprise nette au titre de la filiale hongroise de 61 k€.

4.4.4 Droit individuel à la formation

La société n'est pas en mesure d'estimer de façon fiable le décaissement futur, compte tenu de l'application récente de cette disposition et de l'absence d'historique.

Une provision éventuelle serait non significative, pour les raisons principales suivantes :

- La formation est imputée sur le droit à RTT ;
- Le coût pédagogique est largement pris en charge par les subventions.

Le stock d'heures de droit individuel à la formation au 30 septembre 2009 s'élève à 62 372.

4.4.5 Provision pour engagement au personnel:

en k€	30/09/2009	31/03/2009	30/09/2008
Provision pour médaille de travail	149	150	148
Provision pour indemnités de départ en retraite	1 340	1 325	1 355
	1 489	1 475	1 503

L'engagement total du groupe au titre des médailles de travail s'élève au 30/09/2009 à :

en k€	30/09/2009	31/03/2009	30/09/2008
Guy Degrenne Industrie	77	80	80
Guy Degrenne SA	9	9	9
Porcelaines Guy Degrenne	10	9	9
Boutiques GD	8	7	8
Distribution Guy Degrenne	46	45	42
	149	150	148

L'engagement total du groupe au titre des provisions pour indemnités de départ en retraite s'élève au 30/09/2009 à :

en k€	Droits Acquis 30/09/2009	Droits Acquis 31/03/2009	Droits Acquis 30/09/2008
Guy Degrenne SA	91	87	114
Distribution Guy Degrenne	314	322	315
Guy Degrenne Industrie	829	815	823
Porcelaines Guy Degrenne	82	79	82
Boutiques Guy Degrenne	24	22	21
Engagement Total	1 340	1 325	1 355

Ces engagements sont calculés au titre des sociétés du groupe soumises à la législation relative aux engagements de retraite. Ils sont évalués individuellement pour l'ensemble des salariés en tenant compte de la convention collective applicable.

- Le groupe Guy Degrenne met en œuvre un ensemble de mesures visant à encourager le départ retardé de certaines populations de personnels, et en particulier les seniors. La politique de Gestion des Ressources Humaines consiste, dans ce contexte, en 4 axes :
 - o Traitement du transfert des savoir-faire et compétences des seniors du groupe pour différents métiers clés du groupe : industriels, supply chain, informatique, R&D (Knowledge Management) ;
 - o Revalorisation des parcours professionnels des seniors du groupe dans le cadre de la politique de GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) : évolution vers des fonctions d'encadrement, création de pôles de formation-experts, l'ensemble de ces mesures étant destinées à conserver les collaborateurs dans le groupe le plus longtemps possible pour un accès aux compétences et aux expertises le plus immédiat possible ;
 - o Ex-centrage géographique des sites industriels du groupe justifiant la pérennisation et la sécurisation long terme de l'effectif de chaque site ;
 - o Favoriser le retour au ou l'évolution vers le travail à temps partiel (dans les limites prévues par la législation) pour les collaborateurs partis en retraite totale ou partielle facilitant ainsi les départs volontaires vs les mises à la retraite.
- Par ailleurs, les effets de cette option pour départs retardés sont accentués par le nouveau dispositif de départ à la retraite défini par la Loi Fillon, et par les conclusions du rapport du Conseil d'Orientation sur les retraites, qui ont augmenté le nombre de trimestres travaillés ouvrant droit au départ à la retraite.
- Dans ces conditions, les départs à la retraite se font sur la base des départs volontaires aux âges définis au paragraphe 3.12.1.

Convention applicable	Engage-ment au 31/03/2009	Coût financier	Services rendus	Décasse-ment	Ecart actuariel	Engage-ment au 30/09/2009
Métallurgie	1 224	26	57	-40	-33	1 234
Porcelaine	79	2	4		-3	82
Commercial	22	0	3		0	24
	1 325	28	64	-40	-36	1 340

Les écarts actuariels constatés au cours du premier semestre de l'exercice 2009/2010, sont enregistrés en résultat opérationnel au titre du même exercice.

- Compte tenu de l'environnement financier et économique incertain, le spread risque du taux d'actualisation a été augmenté au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2009, tandis que le taux d'actualisation a fortement diminué dans ce contexte, résultant au global en un taux d'actualisation quasi stable.

4.5 Actifs et Passifs financiers

4.5.1 Ventilation par nature et catégorie

	Valeur au bilan	Prêts, créances et autres dettes	Intruments dérivés	Actifs en juste valeur par résultat	Actifs en juste valeur par capitaux propres	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Actifs disponibles à la vente	Total juste valeur
Actifs non courants								
Investissements financiers	528	528						528
Titres mis en équivalence	500			500				500
Autres actifs non courants								
Actifs d'impôts exigibles non courants								
Actifs courants								
Créances commerciales	11 288	11 288						11 288
Autres actifs courants	4 137	4 137						4 137
Instruments financiers actifs	135		135					135
Trésorerie et équivalents	793			793				793
Actifs d'impôts exigibles courants	387	387						387
Actifs	17 768	16 340	135	1 293				17 768
Passifs non courants								
Passif financiers non courants	4 102	4 102						4 102
Autres passifs non courants	416	416						416
Passifs courants								
Instruments financiers Passifs	536		536					536
Passif financiers courants	24 305	24 305						24 305
Dettes commerciales	9 302	9 302						9 302
Passif d'impôt exigible								
Autres passifs courants *	15 041	15 041						15 041
Passifs	53 702	53 166	536					53 702

* En octobre 2007, le groupe a bénéficié d'un apport en compte courant de 2M€ de la part de ses principaux actionnaires. Pour faire face à des besoins saisonniers de trésorerie, les mêmes actionnaires ont procédé à un second apport en comptes courants de 3M€ au mois d'avril 2008. Le compte courant est constaté dans le poste « Autres dettes ».

- Détail du poste Trésorerie et équivalents

en k€	30/09/2009	31/03/2009	30/09/2008
Autres valeurs mobilières de placement	0	0	0
Disponibilités	793	1 078	730
Total	793	1 078	730

- Détail des Instruments financiers

	30/09/2009	31/03/2009	30/09/2008
Instruments financiers actif	135	245	263
Instruments financiers passif	536	962	352
Impact sur les réserves cumulées	-600	-588	123
Impact résultat net d'extourne	134	-114	-35

Position au 30/09/2009

	Montant couvert en devises	Montant couvert en € au taux de clôture	Valorisation instrument financier
EUR/USD	3 350	2 288	-126
EUR/HUF	538 000	1 995	-27
EUR/THB	94 000	1 935	-29
Taux Intérêts	12 000	12 000	-286
Matière première	0	0	0
		Total éligible	-468
		Total non éligible	-4
			-472

Détail du poste Passifs financiers courants et non courants :

en k€	30/09/2009	31/03/2009	30/09/2008
Emprunts auprès des établissements de crédit	24 495	26 751	33 919
Emprunts issus des crédits baux	3 648	4 014	
Emprunts et dettes financières divers	103	106	180
Avances conditionnées	161	161	150
	28 407	31 032	34 249

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus (cf. IAS 23).

Au 30 septembre 2009, 20,8% (contre 22,2 % au 31 mars 2009) des dettes financières sont des dettes à moyen terme, pour 79,15 % (contre 77,8 % au 31 mars 2009) de dettes à court terme. Ces lignes court terme ont fait l'objet d'un renouvellement semestriel ou annuel après examen par les comités de crédit de chaque banque. Toutefois conformément à l'article 60 de la loi bancaire, ces crédits peuvent être dénoncés par les banquiers sous réserve d'un préavis de 60 jours. Les contrats de crédit attachés à ces dettes ne comportent aucune clause de remboursement anticipée fondée sur des ratios financiers (covenants) mais sont garantis par des nantissements sur titres ou sur fonds de commerce. Pour plus d'informations, se reporter au paragraphe 4.12.1.

La société a initié, à la date de clôture des comptes, une négociation avec ses trois principaux banquiers, destinée à consolider 10M€ de dettes bancaires court terme en dettes bancaires moyen terme. La concrétisation de cette consolidation des dettes est conditionnée à la réalisation de l'opération d'augmentation des capitaux permanents, décrite au paragraphe 4.3.4. ci-avant, et réciproquement. Compte tenu de la décision de l'émission de l'ORA décidée par le Directoire dans le cadre de la délégation qui lui avait été conférée par l'assemblée générale mixte du 1^{er} septembre 2009, et compte tenu de la garantie de bonne fin qui y était attachée, la société a obtenu l'accord des comités de crédit de ses trois principaux banquiers (LCL, Société Générale, CIC) à la conclusion d'un contrat de pool bancaire destiné à restructurer une partie de la dette consolidée du groupe, par la consolidation de 10M€ de dettes courts termes, dont 2.5M€ de crédits de campagne échus et dont le remboursement était exigé. En outre, OSEO s'est engagé à apporter sa garantie à hauteur de 50% du montant de la dette moyen terme sur la totalité de la durée du crédit. A la date d'arrêtés des comptes semestriels au 30 septembre 2009, les modalités contractuelles afférentes audit contrat de prêt sont en cours de rédaction.

Au global, l'impact de l'émission de l'ORA et de la restructuration de la dette financière sur le bilan du groupe, est présenté dans le tableau ci-dessous :

Dettes financières courantes et non courantes (en m€)	31/03/2009	31/08/2009	Impact émission ORA	Impact restructuration dette bancaire	Dettes 31/08/2009 pro forma post opérations
Emprunts auprès des établissements de crédit	20,0	18,2	-5,2	-5,9	7,1
Emprunts issus des crédits baux					
Emprunts et dettes financières divers					
Avances conditionnées					
Crédit de campagne	4,1	4,1		-4,1	
Dettes financières courantes	24,1	22,3	-5,2	-10,0	7,1
Comptes courants (classés en "Autres dettes")	5,3	5,4	-5,4		0,0
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédit	3,2	2,3	0,0	0,0	2,3
Emprunts issus des crédits baux	3,7	3,6			3,6
Emprunts et dettes financières divers					
Avances conditionnées					
Restructuration de la dette moyen terme				10,0	10,0
Dettes financières non courantes	6,9	5,9	0,0	10,0	15,9
Trésorerie	1,1	0,1			0,7
Dettes financières nettes	35,3	33,5	-10,6	0,0	22,3
+ comptes courants classés en "autres dettes"					

4.5.2 Ventilation par échéance

(en k€)	Montant	6 mois < X <		
		X < 6 mois	12 mois	X > 12 mois
Actifs financiers	528			528
Titres mis en équivalence	500			500
Créances Commerciales	11 288	11 288		
Autres actifs	4 137	4 137		
Instruments financiers actif	135	135		
Trésorerie et équivalents	793	793		
Actif d'impôts exigibles	387	49	338	
Total actifs financiers	17 768	16 402	338	1 028
Passif financiers (1)	28 407	23 964	341	4 102
Instruments financiers passif	536	536		
Dettes commerciales	9 302	9 302		
Passif d'impôts exigibles				
Autres passifs	15 457	15 041		416
Total Passifs financiers	53 702	48 843	341	4 518

(1) dont crédits bails 3 647 k€, dont 341 k€ seront à rembourser au cours du second semestre

- *Passifs financiers courants et non courants:*

	30 septembre 2009		31 mars 2009		30 septembre 2008	
	en k€	en k devise	en k€	en k devise	en k€	en k devise
Autres emprunts obligataires	0		0		0	
- euro	0		0			
Instruments financiers	536		962		352	
- euro	536		962		352	
Avances conditionnées	161		161		150	
- euro	161		161		150	
Emprunts auprès des établissements de crédit	28 143		30 765		33 919	
- euro	23 695		26 662		28 910	
- HUF	3 759	1 013 802	3 521	1 085 102	4 452	1 081 079
- THB	689	33 476	582	27 107	557	27 028
Emprunts et dettes financières divers	103		106		180	
- euro	103		106		180	
Total	28 943		31 994		34 601	

4.6 *Autres variations des autres actifs et autres passifs*

4.6.1 *Stocks*

- ✓ Valeurs en fin de période

en k€	Valeurs brutes			Dépréciation			Valeurs nettes		
	sept.-09	mars-09	sept.-08	sept.-09	mars-09	sept.-08	sept.-09	mars-09	sept.-08
Matières premières	3 932	4 266	5 295	373	433	417	3 559	3 833	4 878
Encours	2 418	2 507	3 443	206	214	272	2 212	2 293	3 171
Produits finis et intermédiaires	16 454	18 353	21 843	1 393	1 409	1 667	15 061	16 944	20 176
Marchandises	4 731	4 665	4 958	21	15		4 710	4 650	4 958
Total	27 535	29 792	35 539	1 992	2 071	2 356	25 543	27 721	33 183

4.6.2 *Créances et dettes courantes ou non courantes nettes*

en k€	30/09/09	31/03/09	30/09/08
Actifs d'impôts exigibles non courant	0	0	503
Impôts différés actifs	218	216	210
Actifs d'impôts exigibles courant	387	837	605
Créances commerciales	11 288	12 652	17 560
Autres créances courantes	4 137	3 988	4 081
Autres dettes non courantes	-416	-464	-513
Impôts exigible passif	0	-16	-24
Dettes commerciales	-9 302	-8 775	-13 252
Autres dettes courantes	-15 041	-14 091	-16 490
Total NET	-8 729	-5 653	-7 320

En octobre 2007, le groupe a bénéficié d'un apport en compte courant de 2M€ de la part de ses principaux actionnaires. Pour faire face à des besoins saisonniers de trésorerie, les mêmes actionnaires ont procédé à un second apport en comptes courants de 3M€ au mois d'avril 2008. Le compte courant est constaté dans le poste « Autres dettes ».

4.6.3 Variation de la dépréciation sur créances courantes

en k€	Créances commerciales	Autres créances
Solde au 31/03/2008	321	19
Dotation	57	
Reprise	-136	-1
Ecart conversion	-6	1
Solde au 31/03/2009	235	19
Dotation	55	
Reprise	-28	
Ecart conversion	4	
Solde au 30/09/2009	267	19

4.7 Analyse des Produits et charges financiers

4.7.1 Détail des produits financiers

en k€	30/09/2009	30/09/2008
Instruments financiers	-8	38
Divers produits financiers	11	21
Total	3	59

4.7.2 Détail du coût de l'endettement

en k€	30/09/2009	30/09/2008
Intérêts des emprunts & dettes	-596	-1 338
Divers		
Instruments financiers	-31	-73
Total	-627	-1 411

4.7.3 Détail des autres produits financiers et des autres charges financières

en k€	30/09/2009	30/09/2008
Différences nettes de change	197	63
Divers	3	
Coût financier PIDR	-28	28
Total	172	91

4.8 Autres produits et charges opérationnels

en k€	30/09/2009	30/09/2008
Résultats de cessions d'actifs	55	-32
Dépréciations d'actifs corporels	-73	
Réorganisations	-734	-150
Autres	101	38
Total	-651	-144

A la clôture de l'exercice au 30 septembre 2009 les autres produits et charges sont principalement constitués des coûts liés aux opérations de réorganisations, de nature commerciale ou industrielle, conséquences des opérations exceptionnelles définies et mises en œuvre dans le cadre du plan de réorganisation globale du groupe, et se traduisant notamment par une diminution sensible de l'effectif (cf. §4.11 Ventilation de l'effectif).

4.9 Impôt sur les résultats.

en k€	6 mois 30/09/2009	12 mois 31/03/2009	6 mois 30/09/2008
Impôts exigibles		-15	-20
Impôts différés	-22	830	780
Total	-22	815	760

4.9.1 Crédits d'impôts.

Guy Degrenne est bénéficiaire de crédits d'impôts, au titre de ses activités de recherche et développement. En effet, les dispositions fiscales en matière de recherche & développement ont permis au groupe Guy Degrenne de faire ressortir, une contrepartie fiscale à l'ensemble des dépenses de recherche et développement qu'il engage annuellement dans le cadre de son Plan de Relance pour mener à bien la refonte de ses collections de produits.

Ces crédits d'impôts ressortent à 190 k€ au titre du premier semestre de l'exercice. Conformément aux dispositions des normes IAS 12 et IAS 20, les crédits d'impôts recherche ont été classés en « autres produits » pour une meilleure lisibilité du compte de résultat.

Au 30 septembre 2008 le groupe n'avait pas estimé, ni constaté de crédits d'impôts.

4.9.2 Impôts exigibles

	6 mois	12 mois	6 mois
en k€	30/09/2009	31/03/2009	30/09/2008
Alföld Porcelan			
Boutiques GD			
Guy Degrenne			
Distribution Guy Degrenne			
Guy Degrenne Industrie			
Porcelaines Guy Degrenne			
Siam Tableware		-15	-20
J Simon			
Total	0	-15	-20

4.9.3 Impôts différés

en k€	30/09/2009	31/03/2009	30/09/2008
Impôts différés porté à l'actif	13 870	12 108	12 015
Provision pour engagement de retraite	447	442	452
Annulation de la marge interne sur stocks	529	544	540
Organic et participation	24	59	29
Pertes reportables	11 297	9 620	9 436
IDA sur dépréciation non déductible sur actif immobilisé	1 097	1 105	1 084
IDA sur frais dépôt marque	27	27	21
Produit constaté d'avance sur opération de lease-back	171	187	204
Autres provisions non déductibles	161	67	209
Instruments financiers	0	32	5
Programme de fidélité	101	0	0
Divers	16	26	35
Impôts différés passif	-10 656	-10 558	-10 660
IDP sur dépréciation non déductible sur actif immobilisé	-1 597	-1 573	-1 574
Annulation des provisions réglementées	-555	-568	-562
Divers retraitements	-44	-13	-125
Crédit Bail	-258	-234	-197
IDP Marque Guy Degrenne	-8 040	-8 040	-8 040
Instruments financiers	-13	0	0
Incorporation frais logistiques	-149	-130	-162
Impôts différés actif non activées	-2 996	-1 334	-1 145
Solde IDA/IDP	218	216	210
dont porté à l'actif	218	216	210
dont porté au passif	0	0	0

4.10 Engagements hors bilan

en k€	30/09/2009	31/03/2009	30/09/2008
Avals, cautions et garanties donnés	1 333	1 918	3 099
Actifs nantis, gagés ou hypothéqués	1 877	2 548	3 212
Dailly	730	545	851
Autres	1 009	1 008	391

Guy Degrenne a octroyé, lors de la cession de la filiale autrichienne Berndorf Besteck Tafelgärete GmbH (BBTG) en juin 2007, une garantie de passif usuelle portant sur toutes réclamations liées à l'utilisation des droits de propriété intellectuelle de certains articles, liées à des ventes intervenues antérieurement à la date de cession.

Guy Degrenne a octroyé, lors de la cession de la filiale suisse Berndorf Luzern AG (BLUAG) fin avril 2005, une garantie de passif usuelle portant sur toutes réclamations liées à l'utilisation des droits de propriété intellectuelles de certains articles, liées à des ventes intervenues antérieurement à la date de cession.

Engagements donnés	Filiale	Bénéficiaire	Montant de l'engagement accordé en k devises	Devises	Taux devises	Montant de l'engagement accordé en k euros	Dettes figurant dans les comptes consolidés	Engagement résiduel hors bilan
Lettre de confort	Siam Tableware	BOA	50 000	THB	48,59	1 029	-	1 029
Lettre de confort	Alföld Porcelan	UniCredit Bank	560 000	HUF	269,70	2 076	1 925	151
Lettre de confort	Alföld Porcelan	Raiffeisen	508 000	HUF	269,70	1 884	1 731	153
Garantie électricité	Siam Tableware	UOB	2 890	THB	48,59	59	59	0
Caution	Boutiques GD	LCL	100	EUR	1,00	100	130	- 30

* Alföld Porcelan a procédé à un remaniement de ses partenariats bancaires dès après la clôture des comptes au 31 mars 2009, conduisant à résilier les accords en cours avec CIB, y compris la lettre de confort dont cette dernière bénéficiait et à les reconduire sur ses deux autres partenaires bancaires Unicredit et Raiffeisen, dans des conditions formalisées au cours du premier semestre 2009-2010, et qui entraîneront de la même manière une nouvelle répartition entre Raiffeisen et Unicredit des engagements hors bilan attribués au titre des lignes de crédit ouvertes au bénéfice de Alföld Porcelan.

4.10.1 Nantissements des droits au bail

Tiers	Actif concerné	Montant de l'engagement accordé au 30/09/2009 (en k€)	Dettes figurant dans les comptes consolidés au 30/09/2009 (en k€)	Échéance
LCL	Droits au bail	3 500	377	31/03/2010
CIC	Droits au bail	3 500	1 500	20/03/2012

4.10.2 Cessions Daily

Engagements donnés	Filiale	Bénéficiaire	Montant de l'engagement accordé en k devises	Devises	Taux devises	Montant de l'engagement accordé en k euros	Dettes figurant dans les comptes consolidés
Daily	Distribution GD	LCL	-	-	-	1 450	730

4.10.3 Autres engagements hors bilan

Dans le cadre de l'opération de lease-back réalisée au mois de décembre 2005, relative au site de Vire, Guy Degrenne S.A. s'est engagée auprès de Batiroc Normandie, à conserver les titres de la société Guy Degrenne Industrie pendant une période d'au moins cinq années, à compter du 21 décembre 2005, comme condition de maintien du contrat de crédit bail pendant cette durée.

Dans le cadre des lignes de découvert et de crédit spot consenties par Fortis France, Guy Degrenne a octroyé à cette dernière le bénéfice de la cession du dépôt de garantie (900k€) constitué au titre du contrat d'affacturage mise en œuvre avec Fortis Commercial Finance. Au 30 septembre 2009 figure une dette de 1 009 k€ dans les comptes consolidés

4.11 Ventilation de l'effectif

Au 30 septembre 2009, le groupe compte 1 121 salariés équivalents temps plein, contre 1 180 au 31 mars 2009. La ventilation de l'effectif ressort ainsi qu'il suit :

	30-sept-09	31-mars-09	30-sept-08
Effectif inscrit (équivalent ETP)	1121	1180	1331
France	709	719	740
Europe	250	276	394
Hors Europe	162	185	197

4.12 Risques de marché

De par leur nature, le Groupe est exposé aux risques de marché suivants :

- Risques financiers (change, taux) ;
- Risques matières premières ;
- Risque de liquidité ;
- Risques commerciaux

Les analyses sur la sensibilité présentées ci-dessous reflètent la sensibilité comptable générée par ces risques. Cette information n'est donc pas représentative de la sensibilité économique de l'ensemble du groupe Guy Degrenne.

Guy Degrenne ne réalise aucune opération de couverture de risque de marché à titre spéculatif. Toutes les opérations de couverture mises en œuvre, en particulier au titre de l'année 2007, sont validées préalablement par le conseil externe de la société, acteur spécialisé de premier plan sur la place de Paris.

L'ensemble des risques de marché sont suivis et centralisés par la Direction Administrative et Financière du groupe.

4.12.1 Risques de liquidité

Au 30 septembre 2009, la liquidité du groupe Guy Degrenne peut être approchée par les agrégats suivants :

En M€	6 mois				12 mois				6 mois			
	Total	Dont MT à un an au plus	Dont MT à plus d'un an	Découvert bancaire	Total	Dont MT à un an au plus	Dont MT à plus d'un an	Découvert bancaire	Total	Dont MT à un an au plus	Dont MT à plus d'un an	Découvert bancaire
Dettes Financières (1)	28,4	1,8	4,1	22,5	31,0	2,1	4,8	24,1	34,2	2,2	5,5	26,5
- Trésorerie (1)	0,8				1,1				0,7			
= Dettes Nettes	27,6				30,0				33,5			
Dépréciations BFR	2,2				2,2				2,4			
MBA	- 0,5				1,9				- 0,4			
Flux Trésorerie Exploitation	4,4				4,5				- 1,0			

(1) Hors instruments financiers

Le Directoire considère que la convention comptable de continuité d'exploitation ne peut pas être remise en cause pour l'arrêté des comptes au 30 septembre 2009, et que la continuité du groupe n'est pas compromise, compte tenu des éléments suivants :

Evolution de l'activité du groupe

Malgré un environnement économique et financier incertain pesant sur le volume d'affaire du groupe, l'entreprise montre une bonne résistance sur son activité de commerce spécialisé portée par les valeurs refuge de la marque, tandis que la décroissance de l'activité CHR semble avoir atteint son plus bas à la date d'arrêté des comptes semestriels au 30 septembre 2009.

Financement du groupe

Au 30 septembre 2009, 20,8% (contre 22,2 % au 31 mars 2009) des dettes financières sont des dettes à moyen terme, pour 79,15 % (contre 77,8 % au 31 mars 2009) de dettes à court terme. Ces lignes court terme ont fait l'objet d'un renouvellement semestriel ou annuel après examen par les comités de crédit de chaque banque. Toutefois conformément à l'article 60 de la loi bancaire, ces crédits peuvent être dénoncés par les banquiers sous réserve d'un préavis de 60 jours. Les contrats de crédit attachés à ces dettes ne comportent aucune clause de remboursement anticipée fondée sur des ratios financiers (covenants) mais sont garantis par des nantissements sur titres ou sur fonds de commerce.

Afin de consolider sa dette bancaire court terme en dette bancaire moyen terme, la société a initié, à la date de clôture des comptes, une négociation avec ses trois principaux banquiers, destinées à consolider 10M€ de dettes bancaires. La concrétisation de cette consolidation de dette est conditionnée à la réalisation de l'opération d'augmentation des capitaux permanents, décrite au paragraphe 4.3.4 ci-avant, et réciproquement. Compte tenu de la décision de l'émission de l'ORA décidée par le Directoire dans le cadre de la délégation qui lui avait été conférée par l'assemblée générale mixte du 1^{er} septembre 2009, et compte tenu de la garantie de bonne fin qui y était attachée, la société a obtenu l'accord des comités de crédit de ses trois principaux banquiers (LCL, Société Générale, CIC) à la conclusion d'un contrat de pool bancaire destiné à restructurer une partie de la dette consolidée du groupe, par la consolidation de 10M€ de dettes courts termes, dont 2.5M€ de crédits de campagne échus et dont le remboursement était exigé. En outre, OSEO s'est engagé à apporter sa garantie à hauteur de 50% du montant de la dette moyen terme sur la totalité de la durée du crédit. A la date d'arrêté des comptes semestriels au 30 septembre 2009, les modalités contractuelles afférentes audit contrat de prêt sont en cours de rédaction.

Au global, l'impact de l'émission de l'ORA et de la restructuration de la dette financière sur le bilan du groupe, est présenté dans le tableau ci-dessous :

Dettes financières courantes et non courantes (en m€)	31/03/2009	31/08/2009	Impact émission ORA	Impact restructuration dette bancaire	Dette 31/08/2009 pro forma post opérations
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédit	20,0	18,2	-5,2	-5,9	7,1
Emprunts issus des crédits baux					
Emprunts et dettes financières divers					
Avances conditionnées					
Crédit de campagne	4,1	4,1		-4,1	
Dettes financières courantes	24,1	22,3	-5,2	-10,0	7,1
Comptes courants (classés en "Autres dettes")	5,3	5,4	-5,4		0,0
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédit	3,2	2,3	0,0	0,0	2,3
Emprunts issus des crédits baux	3,7	3,6			3,6
Emprunts et dettes financières divers					
Avances conditionnées					
Restructuration de la dette moyen terme				10,0	10,0
Dettes financières non courantes	6,9	5,9	0,0	10,0	15,9
Trésorerie	1,1	0,1			0,7
Dettes financières nettes	35,3	33,5	-10,6	0,0	22,3
+ comptes courants classés en "autres dettes"					

Le tableau présenté indique l'estimation faite au 31/08 de l'impact de cette opération d'émission d'ORA sur le bilan tel qu'il est présenté dans la note d'opération. Cette opération sera dénouée sur le second semestre de l'exercice.

Le Directoire considère que la convention comptable de continuité d'exploitation ne peut pas être remise en cause pour l'établissement des comptes clos le 30 septembre 2009, et que la continuité du groupe n'est pas compromise, et que le fonds de roulement net du groupe, compte tenu de la réalisation de l'opération d'augmentation des capitaux propres par émission d'ORA et de la négociation en cours du contrat de crédit moyen terme de 10M€, est suffisant au regard de ses obligations au cours des douze prochains mois

4.12.2 Risques de change

L'activité du groupe est exposée au risque de change dans le cadre de ses activités industrielles et commerciales. A ce titre, le groupe est pour l'essentiel acheteur en USD, HUF, THB.

Guy Degrenne a généralement pour politique de couvrir ses flux d'exploitation ainsi que les flux de financement en devises de ses filiales étrangères, lorsque cela est possible. Aucun investissement en fonds propres au sein des filiales étrangères du groupe n'a été effectué en devises étrangères au cours du premier semestre de l'exercice 2009-2010.

En matière de couverture de flux d'exploitation, Guy Degrenne, outre des achats spots ou des options à terme mis en œuvre, a prévu des mécanismes dits « stoploss » sur ses principales expositions devises (USD, HUF), à l'exception du Baht thaïlandais.

Le rétablissement du contrôle des changes en Thaïlande au début de l'année 2007, conjoint avec la co-existence d'un cours du baht en Europe et d'un cours en Thaïlande, ont nécessité la mise en œuvre d'opérations de couverture spécifiques

En matière de couverture de flux de financement, la filiale hongroise du groupe dispose de lignes de crédit court terme utilisables en euros ou en forints. Afin de contourner les problèmes de liquidité du Forint, Alföld utilise ses lignes en grande partie en euros.

4.12.3 Risques matières premières

Au titre du premier semestre de l'année 2009-2010, le groupe était essentiellement exposé au risque de matières premières concernant ses achats d'inox et de gaz.

Le groupe fabrique des produits à base de matériaux dont la demande mondiale a considérablement cru ou décliné au cours des deux derniers exercices. Afin de se couvrir partiellement sur les risques de hausse importante du cours de l'acier, le groupe a négocié, dans le cadre de ses partenariats avec les principaux fournisseurs mondiaux, une hausse progressive jalonnée de périodes de gel de hausse des prix d'approvisionnements pouvant aller jusqu'à 1 an.

Pendant le premier semestre de l'exercice 2009-2010, le groupe a répercuté dans ses prix de vente tout ou partie des hausses ou des baisses des matières premières. Ces augmentations/diminutions ont été automatiques lorsque les contrats le prévoient, ou ont été ajustées en fonction des opportunités concurrentielles.

4.12.4 Risques sur actions propres

Dans le cadre de son programme de rachat d'actions, Guy Degrenne est amenée à intervenir sur son propre titre, dans le respect de la réglementation en vigueur. Dans ce cadre, Guy Degrenne a donné mandat à un intermédiaire financier en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres. Ce contrat est conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association Française des Entreprises d'Investissement (A.F.E.I.).

En dehors du programme de rachat d'actions, la société n'intervient pas sur les actions émises par Guy Degrenne.

Guy Degrenne ne dispose d'aucun placement financier sous la forme de SICAV, d'OPCVM ou équivalent.

4.13 Parties liées

4.13.1 Rémunération des membres du directoire

Les membres du Directoire en fonction ont été bénéficiaires des rémunérations suivantes au titre du premier semestre 2009/2010:

En k€	Thierry VILLOTTE Président du Directoire	Stéphane ZANCHET Membre du Directoire
Salaire Fixe	13 750	79 860
Salaire Variable	-	-
Avantage en nature	213	1 281
Charges sociales patronales	6 679	42 680
Dont Retraite supplémentaire	559	3 455
Prime de mobilité	-	5 225
TOTAL	20 429	127 765

Il est précisé que Thierry VILLOTTE a été mis à la disposition du groupe en 2003 à titre gratuit dans le cadre d'un mandat au sein du Directoire de Guy Degrenne S.A jusqu'à la fin de l'exercice 2004. Depuis le 1^{er} janvier 2005, la mise à disposition de Thierry VILLOTTE a été facturée sur la base du produit du temps passé par le coût horaire chargé de Thierry VILLOTTE, jusqu'à la fin du mois de septembre 2009. Depuis le 1^{er} septembre 2009, Thierry VILLOTTE est exclusivement rémunéré sur la base de son mandat social, et ne bénéficie d'aucun contrat de travail, conformément aux principes de gouvernance défini par le Medef et l'AFEP.

Les membres du Directoire en fonction à la clôture de l'exercice disposent des intérêts suivants dans le capital de l'émetteur :

	Actions	BSA
Stéphane ZANCHET	10 860	50 000
Thierry VILLOTTE	30 150	50 000

Dans le cadre de la cessation des fonctions de Patrick ROURE, ce dernier a assigné la société Guy Degrenne S.A., au tribunal de commerce pour révocation abusive et au conseil de prud'hommes pour licenciement sans cause réelle et sérieuse. Le montant de ses demandes se monte à 2.6M€ au total, en totale contradiction avec les principes de la place, et en particulier les principes édictés par le MEDEF et l'AFEP en matière de rémunération des dirigeants, alors que la société s'est engagée à les respecter strictement. Cependant, compte tenu des éléments composant le dossier en défense de la société, Guy Degrenne n'a constaté aucune provision (hors frais d'avocats) au titre de ce contentieux estimant les demandes de Patrick ROURE totalement infondées.

4.13.2 Préambule sur la description des relations entre les entités liées

Il est précisé que :

- Aucune entité n'exerce un contrôle conjoint ou une influence notable sur Guy Degrenne S.A.
- Guy Degrenne S.A. exerce une influence notable sur la société TDF NA (cf. note 1) conformément à la norme IAS 28 ;
- Toutes les autres parties liées sont des filiales au sens de la norme IAS 24 ;
- Il n'existe pas de coentreprise qui serait susceptible d'être considérée comme étant une partie liée à l'une ou l'autre des entités du groupe Guy Degrenne, conformément à la norme IAS 31 ;
- Aucune provision pour créance douteuse n'a été constatée sur aucune des transactions enregistrées entre les parties liées, ni aucune charge au titre de telles créances douteuses.

4.13.3 Description des principales fonctions assumées par les parties liées

L'objet du tableau ci-joint est de fournir une information sommaire sur les principales fonctions remplies par les entités du groupe les unes par rapport aux autres, mais n'exprime pas la totalité des fonctions et des risques assumés par chacune des entités.

Dénominations sociales	Fonctions
GUY DEGRENNE S.A.	Définition de la stratégie, Marketing Produits, Communication, Services Supports Groupe
Filiales françaises	
USINE J.SIMON	Sans activité
DISTRIBUTION GUY DEGRENNE	Distribution et développement B to B France & international, Supply Chain, Achats
PORCELAINES GUY DEGRENNE	Fabrication de porcelaine blanche au label Limoges
GUY DEGRENNE INDUSTRIE	Fabrication d'articles d'art de la table en inox pour le groupe et pour les tiers, fabrication d'article de haute technologie en inox pour des tiers, R&D
BOUTIQUES GD	Commercialisation des articles d'art de la table et de la cuisine dans les points de vente contrôlés français, B to C
Filiales étrangères	
SIAM TABLEWARE (THAÏLANDE)	Fabrication d'articles d'art de la table en inox pour le groupe et pour les tiers
ALFÖLD PORCELAN (HONGRIE)	Fabrication de porcelaine blanche et décoration
GUY DEGRENNE BELGIUM	Distribution en Belgique
GUY DEGRENNE ITALIA	Sans activité - Encours de liquidation
GUY DEGRENNE ESPANA	Sans activité - Encours de liquidation
TABLE DE FRANCE NORTH AMERICA (USA)	Distribution B to B aux Etats-Unis

L'objet du présent paragraphe est de fournir une information sommaire sur les principales transactions conclues entre les entités du groupe les unes par rapport aux autres. Aucune transaction de type « transfert de savoir faire, de recherche et développement » n'a été enregistrée au titre du premier semestre de l'exercice clos le 31 mars 2010.

L'ensemble des transactions conclues entre les parties le sont suivant le principe Arm's Length reconnu par l'OCDE, prenant notamment en considération les fonctions et les risques assumés par chacune des entités.

Management Fees

Guy Degrenne S.A. facture chaque année à ses filiales françaises des management fees, au titre de la rémunération des services de holding rendus au cours de l'exercice écoulé. Les services concernés sont les suivants :

- Services stratégiques et de direction générale
- Services financiers
- Services de gestion des ressources humaines
- Services de gestion des systèmes d'information
- Services juridiques et d'assurance

Le montant des facturations au titre des managements fees est négocié chaque début d'année entre Guy Degrenne S.A. et ses filiales françaises, aboutissant à la détermination des niveaux de facturation définis au titre du budget pour l'année à venir. La négociation ainsi intervenue ne prévoit pas de mécanisme d'ajustement à la hausse ou à la baisse, les montants définis étant forfaitaires, comme cela se pratique régulièrement avec les conseils et prestataires de services extérieurs au groupe.

A chaque typologie de service correspond une clé de répartition prévisionnelle du coût de chaque service, négocié entre les entités à l'occasion du budget, prenant ainsi en considération le poids des services à rendre par la holding à ses filiales. Dans ces conditions, la clé de répartition est amenée à évoluer chaque année en fonction de l'allocation des ressources nécessitées par la mise en œuvre de plans d'actions définis dans le cadre de l'avancement du Plan de Relance du groupe.

Loyers

S'agissant du site de Vire, Guy Degrenne Industrie facture chaque année aux sociétés françaises du groupe ayant leur siège social à Vire, un loyer correspondant à une quote part de mètres carrés.

S'agissant du site de Bièvres, Guy Degrenne S.A. facture chaque année aux sociétés françaises du groupe ayant leur siège social à Vire, un loyer correspondant à une quote part du loyer chargé par le bailleur du site.

Royalties

Guy Degrenne S.A. facture chaque année à ses filiales françaises des royalties calculées sur le chiffre d'affaires, dont le taux varie suivant l'activité.

Comptes courants rémunérés

Les comptes courants qui peuvent exister entre les entités du groupe sont rémunérés à EURIBOR + 0.5 point. L'information concernant les comptes courants actionnaires figure au paragraphe 4.6.2

Garanties octroyées entre les entités du groupe

Se reporter au paragraphe 4.10 relatif aux engagements hors bilan.

Divers

La Société Distribution Guy Degrenne a octroyé une subvention d'exploitation de 48 MHUF au cours du premier semestre de l'exercice 2009-2010, destinée à lui assurer ses sources d'approvisionnements en porcelaine conviviale ainsi que celui de ses réseaux de distribution.

4.14 Information sectorielle

En application de la norme IFRS 8, les secteurs opérationnels sont déterminés sur la base de l'information mise à disposition de la direction pour analyser les résultats du groupe. La structure de cette information est organisée par secteur d'activités

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le groupe est géré en deux secteurs principaux :

- La division "Activités Commerciales" qui regroupe les activités de commercialisation en France et à l'étranger, des produits d'arts de la table aux différentes marques du groupe, l'activité d'achats et de Supply Chain ainsi que les activités de stratégie, de marketing produits et de communication, de gestion des ressources humaines, de gestion des systèmes d'information, de gestion financière et de gestion juridique ;
- La division "Activités Industrielles", qui regroupe (i) les activités de fabrication en France et à l'étranger, des produits d'arts de la table aux différentes marques du groupe et pour le compte de tiers, (ii) les activités de fabrication de produits hors arts de la table pour les tiers ainsi que (iii) les activités de recherche et développement.

Chacune des colonnes du tableau ci-dessous reprend les chiffres propres à chaque secteur, compris comme une entité indépendante ; la colonne « Éliminations » regroupe la suppression des soldes de bilan et des opérations entre les différents secteurs.

4.14.1 Information sectorielle au 30 septembre 2009

en k€	Pôle Commercial	Pôle Industrie	Interpôles	Comptes consolidés
Actif immobilisé net	-38 441	-12 893		-51 334
BFR	1 096	-17 691		-16 595
<i>Stocks</i>	-16 655	-8 887		-25 542
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	-9 174	-6 026	3 912	-11 288
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	9 131	4 083	-3 912	9 302
<i>Autres créances et dettes</i>	17 793	-6 860		10 933
Trésorerie nette	18 241	9 775		28 015
<i>Disponibilités</i>	-444	-373		-817
<i>Trésorerie passive</i>	18 685	10 148		28 832
Capitaux Propres				38 259
Provisions pour risques et charges	173	1 698		1 872
<i>PIDR et Médaille travail</i>	492	997		1 489
<i>Autres provisions R et C</i>	-319	701		382
IS +Impôts différés	-26	-192		-218

Au 30 septembre 2009

	Pôle commercial	Pôle Industrie	Interpôles	Comptes consolidés
Chiffres d'affaires Hors groupe	26 759	9 683	510	36 952
Chiffres d'affaires Intra-groupe	795	6 197	-6 992	0
Résultat Opérationnel	-2 932	59	-10	-2 883
Résultat net	-3 658	289	-10	-3 379

4.14.2 Information sectorielle au 31 mars 2009 / 30 septembre 2008

en k€	Pôle Commercial	Pôle Industrie	Interpôles	Comptes consolidés
Actif immobilisé net	-39 149	-13 414	0	-52 563
BFR	-5 044	-16 809	0	-21 853
<i>Stocks</i>	<i>-18 401</i>	<i>-9 320</i>	<i>0</i>	<i>-27 721</i>
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	<i>-10 094</i>	<i>-6 808</i>	<i>4 250</i>	<i>-12 652</i>
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	<i>9 073</i>	<i>3 951</i>	<i>-4 250</i>	<i>8 775</i>
<i>Autres créances et dettes</i>	<i>14 379</i>	<i>-4 633</i>	<i>0</i>	<i>9 746</i>
Trésorerie nette	21 180	9 490	0	30 670
<i>Disponibilités</i>	<i>-563</i>	<i>-761</i>	<i>0</i>	<i>-1 323</i>
<i>Trésorerie passive</i>	<i>21 743</i>	<i>10 251</i>	<i>0</i>	<i>31 994</i>
Capitaux Propres				42 050
Provisions pour risques et charges	174	1 738	0	1 911
<i>PIDR et Médaille travail</i>	<i>493</i>	<i>982</i>	<i>0</i>	<i>1 475</i>
<i>Autres provisions R et C</i>	<i>-319</i>	<i>755</i>	<i>0</i>	<i>436</i>
IS +Impôts différés	-29	-187	0	-216

Au 30 septembre 2008

	Pôle Comercial	Pôle Industrie	Inetrpôles	Comptes consolidés
Chiffres d'affaires Hors groupe	31 711	12 839	855	45 405
Chiffres d'affaires Intra-groupe	593	5 907	-6 500	
Résultat Opérationnel	-3 055	717	97	-2 241
Résultat net	-3 770	772	83	-2 915